BAN KI-MOON AU SAHARA OCCIDENTAL ET EN ALGÉRIE

Une visite, et après ?

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2725 | Dimanche 6 mars 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ES SÉTIF

GEIGER SUR UN SIÈGE ÉJECTABLE

Page 17

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

DIVERGENCE SUR TOUTE LA LIGNE

Page 5

CÂBLE DE FIBRE OPTIQUE DÉTERRÉ À SIDI SALEM

UNE NOUVELLE PANNE GÉNÉRALE D'INTERNET FRÔLÉE !

Page 4

PREMIÈRE UNIVERSITÉ PRIVÉE EN SEPTEMBRE 2016

L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

Page 4

LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES EN FLÈCHE

Une hausse ahurissante !

Page 5

LUTTE ANTITERRORISTE

Quatre refuges détruits à Boumerdes et Tizi Ouzou, une cache découverte à Illizi

Page 5

Repères %

2,6 milliards d'euro versés d'aide du FMI pour la Tunisie

40 exposants au 1er salon national de l'entreprise de Béjaïa

87.500 employeurs bénéficient de l'annulation des majorations et pénalités de retard (CNAS)

Un premier festival dédié à la nature

Un premier festival dédié à la nature se tiendra du 19 au 26 mars courant à Oran sous le slogan "Profitons de la nature", a annoncé le chef du réseau vert de protection de l'environnement.

Cette manifestation, organisée par la conservation des forêts et le réseau vert à l'occasion de la célébration du 54ème anniversaire de la fête de la victoire, prévoit plusieurs activités de volontariat, récréatives et culturelles visant à sensibiliser les citoyens sur la préservation de l'environnement et de la nature, a indiqué M. Benmessaoud Bouabdellah.

Ce festival, dont le coup d'envoi sera donné à la forêt "Ras El Ain" située à la sortie de la commune de Gdyel en direction de la localité côtière de Kristel, comporte une opération de reboisement et de nettoiement de cet espace verdâtre prisé par les Oranais.

Pour la réhabilitation de cette forêt pittoresque, le réseau vert envisage d'introduire une demande à la direction des ressources en eau d'Oran pour la réouverture d'une source

naturelle, très fréquentée au passé par les citoyens, qui a une symbolique sociale. Environ 2.000 amateurs de la nature participeront à une virée touristique pédestre à travers cette forêt, à un camp de jeunes à la forêt de M'sila (commune de Boutlélis) et à une session de formation sur l'environnement.

LSP : Régularisation de la situation de 23.000 familles à Alger

Une commission a été installée récemment pour la régularisation de la situation de 23.000 familles habitant, sans actes de propriété, dans des lotissements sociaux et promotionnels, a affirmé le wali d'Alger Abdelkader Zoukh.

Lors d'une conférence de presse tenue en marge d'une visite d'inspection dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger, M. Zoukh a indiqué que la situation de 23.000 familles habitant, sans actes de propriété et dans des lotissements sociaux et promotionnels, sera régularisée.

Il a précisé que la commission installée récemment et présidée par le secrétaire général de la wilaya, se réunit une fois par semaine pour l'examen des dossiers soumis et que la situation de ces familles sera régularisée *"progressivement"* jusqu'à la clôture de ce dossier définitivement.

Blida : Les souscripteurs AADL 2 veulent bénéficier de la priorité

Des dizaines de souscripteurs du programme AADL 2 de la wilaya de Blida ont organisé un sit-in devant le siège régional de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) pour revendiquer la priorité d'avoir accès aux logements réalisés au niveau de la ville nouvelle de Bouinane.

Les protestataires, approchés par l'APS, ont estimé *"inadmissible et injuste"* que plus de 21.000 logements AADL soient réalisés dans la nouvelle ville de Bouinane (Blida) et ne reviennent pas de droit aux *"enfants de cette même wilaya qui ne peuvent pas en bénéficier car affectés aux souscripteurs de AADL 2 d'Alger"*.

La wilaya de Blida compte près de 25.000 souscripteurs au programme AADL2, au moment où ledit programme comprend 9000 unités de logements dont les travaux de réalisation ne sont pas encore lancés, ont-ils soutenu.

Dixit

Djilali Hadjadj

Porte-parole de l'Association algérienne de lutte contre la corruption (AACC) : «Malheureusement, dans les affaires de corruption internationale dans laquelle l'Algérie est impliquée, que ce soit Khalifa, Sonatrach 1 et 2, Saïpem, autoroute Est-Ouest, il y a toujours deux volets. Le premier concerne ceux qui sont au banc des accusés et qu'on sacrifie. Le deuxième concerne ceux à qui on évite d'être sur le banc des accusés et qu'on protège. À partir du moment où il y a deux types de justiciables, ceux qui sont accusés et condamnés et ceux qui sont protégés, il ne peut pas y avoir un traitement judiciaire concret et total de ces affaires. »

Elle a traversé les Etats-Unis en fauteuil roulant en 14 jours

"Une maladie, c'est grave si l'on décide que ça l'est" Cette jeune créatrice de mode de 35 ans souffre d'une maladie génétique, l'amyotrophie spinale. Depuis trois ans, elle vit à Los Angeles "avec (son) originalité et (son) handicap". Après avoir écrit son autobiographie, Lucie Carrasco a également réalisé son tout premier défilé de mode sur le territoire américain en 2013, sur le toit d'un hôtel de luxe de Beverly Hills. Sur le plateau de "C à vous", elle explique avoir voulu quitter la France parce que "là-bas, je peux être moi"

Grâce à sa détermination et un courage à toute épreuve, Lucie Carrasco a réalisé son "rêve d'enfance" : traverser les États-Unis ! Plus qu'un simple rêve américain, cette créatrice de mode envisageait son périple depuis sa plus tendre enfance. C'est désormais chose faite ! Lucie Carrasco était l'invitée ce vendredi d'Anne-Elisabeth Lemoine, sur le plateau de "C à vous". L'occasion de revenir sur cet incroyable challenge que la jeune femme de 35 ans s'est lancée. Partie en compagnie du producteur Jérémy Michalak, Lucie Carrasco a fait de son voyage un documentaire diffusé sur June TV le 8 mars prochain en prime time.

Assoiffé, un koala arrête un cycliste pour boire dans sa bouteille d'eau

En Australie, un koala assoiffé a été photographié pendant qu'il montait sur le vélo d'un cycliste qui passait par là, afin lui de mendier de l'eau.

Les cyclistes en question s'étaient arrêtés en bordure d'une autoroute de la ville d'Adélaïde pour aider leur nouveau compagnon, alors que la température était étouffante, racontent nos confrères du Huffington Post Australia.

S' appuyant sur ses pattes, le petit animal a eu du mal à tenir la gourde correctement. Il est alors monté sur la roue du vélo pour avoir une position plus confortable et s'abreuver autant que nécessaire.

De passage dans le coin, le cycliste amateur australien Nick Lothian a repéré le groupe de cycliste accompagné du marsupial et a immortalisé l'instant. Il a raconté la rencontre au site The Advertiser :

"Je roulais vers la vieille autoroute et je les ai vus de l'autre côté de la route. Je me suis alors arrêté pour les prendre en photo. Environ une demi-heure plus tard, alors que je redescendais, le couple (l'homme, sa femme -je pense qu'ils étaient Américains- et le koala sur sa roue) était encore là. Je me suis arrêté, leur ai parlé et leur ai donné un peu plus d'eau, alors que le koala buvait goulûment la leur".

BAN KI-MOON AU SAHARA OCCIDENTAL ET EN ALGÉRIE

Une visite, et après ?

Des milliers de réfugiés sahraouis étaient hier à l'accueil du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, à Smara (camps de réfugiés sahraouis) pour réaffirmer leur attachement à l'indépendance et l'exercice de leur droit à l'autodétermination, mettant les Nations unies devant leur responsabilité quant au règlement du conflit au Sahara occidental, opposant le Maroc et le Front Polisario.

PAR INES AMROUDE

Arrivée à bord d'un hélicoptère et accompagné d'une délégation onusienne parmi laquelle se trouve son Envoyé personnel au Sahara occidental, Christopher Ross, M. Ban a été accueilli par des Sahraoui brandissant des banderoles et scandant des slogans appelant à l'*"organisation, sans attendre, du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui"* en lutte contre l'occupant marocain.

C'était la revendication principale des réfugiés sahraouis, qui avaient, longtemps, attendu la visite de M. Ban dans la région pour insister sur la responsabilité de la communauté internationale et la nécessité d'un règlement urgent du conflit qui dure depuis plus de quarante ans, à travers, ont-ils scandé, *"la relance des négociations sérieuses et responsables"*.

Réitérant l'engagement du Front Polisario, leur représentant légitime, dans le processus du règlement onusien, les Sahraouis ont également brandi des portraits de Sahraouis victimes des pratiques inhumaines et de la transgression des droits de l'Homme dans les territoires occupés, par le régime marocain.

"Les Sahraouis attendent que Ban Ki-moon constate de ses propres yeux les violations et les exactions marocaines pour réagir et assumer sa responsabilité", a déclaré à l'APS Mohamed, un réfugié sahraoui.

Pour sa part, son compatriote, Hammad Ali, a lancé : *"Nous voulons notre indépendance et retrouver définitivement notre terre... notre patrie"*. L'espoir d'Ali est, également, que cette visite du responsable de l'Onu soit *"un tournant décisif dans le règlement du conflit du Sahara occidental"*.

M. Ban a été également accueilli à son arrivée à Smara par les autorités locales, alors qu'un détachement de l'armée de libération sahraouie (ALS) lui rendait les honneurs.

A la faveur de ce déplacement, le chef de l'ONU s'entretiendra avec le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, et se rendra à Bir Lahlou (territoires sahraouis libérés) pour rencontrer la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso).

Le Secrétaire général de l'ONU avait entamé sa tournée dans la région par Nouakchott où il a rencontré vendredi des hauts responsables mauritaniens, à leur tête le président, Mohamed Ould Abdel Aziz.

Selon le programme établi, le SG de l'ONU se rendra ensuite en Algérie les 6 et le 7 mars, où il aura des discussions avec plusieurs hauts responsables, selon des sources onusiennes.

L'ONU doit assumer ses responsabilités

"Nous sommes un peuple pacifique, Nous avons accompagné les Nations Unies en acceptant notamment le cessez-le feu et nous nous sommes conformés avec la légalité internationale. Nous avons tenté toutes les voies possibles pour exercer notre droit légitime à l'autodétermination», a dit jeudi Mohammed Salem Bedda, enseignant d'espagnole au primaire Mahfoudh-Ali-Biba, regrettant l'*"échec de l'Onu dans sa mission"*.

Ban Ki-moon

Il s'est indigné, par ailleurs, des agissements de l'occupant marocain qui continue dans sa politique colonialiste en violant toutes les résolutions onusiennes.

"A mon avis, ce qui est pris par la force, ne se récupère que par la force", a insisté M. Bedda, dans une déclaration à l'APS, citant le révolutionnaire sahraoui et martyr, Mustapha El-Ouali. *"Par le fusil, on aura notre indépendance"*, a-t-il crié, en affichant tout son enthousiasme à *"reprendre les armes contre l'occupant marocain, si la situation reste inchagée dans le conflit sahraoui"*.

"Le grand perdant dans cette équation d'injustice sont les Sahraouis, les réfugiés comme ceux qui sont dans les territoires occupés", a-t-il encore dit.

Concernant la visite du Secrétaire général de l'ONU, Ban ki-moon, attendu samedi dans les camps des réfugies, M. Salem Bedda, constatant que *"ce déplacement intervient à quelques mois de le fin du mandat de M. Ban à la tête de l'ONU"*. Il a, dans le même ordre d'idées, rappelé que *"tous les prédécesseurs du chef de l'Onu avaient fait la même chose (à cette étape de leur mandat)"*.

A propos de la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), l'enseignant a affirmé que cette institution doit s'élargir à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental.

La lutte armée toujours à l'ordre du jour

Plusieurs autres Sahraouis ont indiqué à l'APS que l'option militaire est toujours à l'ordre du jour, exprimant, toutefois leur souhait de voir Ban Ki-moon relancer d'une manière claire et concrète les négociations pour le règlement du conflit opposant le Maroc au Front Polisario.

"La communauté internationale doit bouger pour soutenir notre cause, juste et légitime, et dénoncer les violations et agressions marocaines", a appelé M. Bedda, ajoutant que *"l'élan de solidarité exprimé récemment envers notre cause nous encourage à aller de l'avant"*.

Il n'a pas écarté, toutefois, l'option militaire, expliquant que *"le roi du Maroc ne connaît pas le peuple sahraoui parce qu'il n'est pas rentré en conflit armé avec nous, contrairement à son père (Hassan II) qui a bien connu cette époque"*, a-t-il souligné.

Il a, dans ce contexte rappelé que *"Hassan II avait accepté le cessez-le-feu parce qu'il a constaté la volonté, l'engagement et la détermination des Sahraouis"*.

Pour sa part, Mme Saadani Ambrick Al-Kharachi, a indiqué que *"M. Ban doit dire la vérité au peuple sahraoui et vite trouver une solution à ce conflit qui n'a que trop duré"*.

"Après plus de 40 ans de colonisation et plus de 25 ans du cessez-le-feu, la situation est presque immobile", s'est-elle indignée, brandissant la menace d'un *"retour à l'option militaire"*.

"Ban Ki-moon doit apporter ce message tant attendu, pour relancer les négociations et punir la partie qui entrave ce processus avec le soutien de quelques pays occidentaux, surtout la France".

Elle s'est dite *"prête à prendre les armes aux côtés des hommes pour aller combattre dans les champs de bataille pour l'indépendance de son pays"*.

Pour sa part, Mme Makhouta Mohammed Cheikh, a insisté sur le rôle de la femme sahraouie dans la lutte de son peuple pour son droit à l'autodétermination, soulignant que *"la femme sahraouie assume toutes les tâches, même celles relatives à la sécurité et la surveillance dans les camps de réfugiés"*.

Concernant la visite de Ban ki-moon dans la région, elle a estimé que *"l'heure est aux faits et actes, et ce n'est pas aux paroles et discours"*, affirmant que le peuple sahraoui ne pourra pas supporter cette situation de *"violences et d'exactions marocaines au vu et au su de la communauté internationale sans qu'elle ne bouge le petit doigt"*.

Même constat, Mme Lemate Slamate Lala, mère de trois enfants dont un bébé de quelques mois, a affiché sa *"détermination de rester engagé aux côtés de l'homme sahraoui, n'excluant pas l'option militaire qui est la solution pour résoudre ce conflit qui a fait trop de mal aux Sahraouis"*.

"On veut voir nos enfants grandir dans leur pays, et ne soient pas otages de l'occupant marocain et de ses alliés notamment la France", a-t-elle noté.

Nadjem Ould Salem, a de son côté, affirmé que *"la solution est seulement entre les mains des Sahraouis, c'est à eux de décider de leur avenir"*, appelant la communauté internationale à *"faire plus de pression et profiter de l'isolement actuel du Maroc pour libérer la dernière colonie d'Afrique"*.

L'Algérie rappelle sa position constante

C'est aujourd'hui qu'effectuera le Secrétaire général des Nations Unis sa visite en Algérie, la première qu'il consacre à la question sahraouie, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a rappelé la position constante de l'Algérie sur ce sujet.

En recevant l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, Messahel a rappelé la constance de la position algérienne sur le sujet. Alger reste en faveur d'un règlement politique *"juste et durable"* qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental.

M. Messahel a souligné *"la position constante de l'Algérie pour un règlement politique juste et durable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple sahraoui"*, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Messahel a réitéré également l'appui de l'Algérie aux efforts du secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel pour relancer le processus de règlement politique de la question du Sahara Occidental.

Il a situé la responsabilité *"première et entière"* des Nations Unies dans le règlement définitif de ce conflit sur la base du respect du droit international et de la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation.

Le ministre a tout particulièrement insisté sur *"le droit du peuple du Sahara occidental à s'exprimer librement sur le devenir de son territoire à travers un référendum d'autodétermination, tel que prévu par les résolutions pertinentes des Nations unies"*.

Il a également appelé les Nations unies à *"prendre en considération la position de l'Union africaine ainsi que celle, désormais, adoptée par les institutions de l'UE sur la question"*.

Le Sahara occidental, pour rappel, est une ex-colonie espagnole contrôlée par le Maroc. Rabat propose une large autonomie sous sa souveraineté pour ce vaste territoire de moins d'un million d'habitants tandis que le Polisario, réclame un référendum d'autodétermination.

I. A.

CÂBLE DE FIBRE OPTIQUE DÉTERRÉ À SIDI SALEM

Une nouvelle panne générale d'Internet frôlée !

Le câble sous-marin de fibre optique SEA-ME-WE 4 reliant Annaba à Marseille en France a été déterré suites aux dernières intempéries.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Cet incident survenu avant hier au niveau de la plage de Sidi Salem dans la wilaya d'Annaba n'a toutefois pas causé des dégâts notables.

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication informe les citoyens que des mesures d'urgence ont été prises et *"nos équipes sont engagées sur place en collaboration avec les autorités locales et les services du ministère des Travaux publics, dont nous saluons la réactivité, la rapidité, l'efficacité et le professionnalisme, grâce auxquels la situation a été maîtrisée, et la menace de la rupture du câble évacuée".*

Les équipes d'intervention d'Algérie Télécom, apprend-on encore, ont réagi dès l'apparition du câble, avec la collaboration des autorités locales et de la

Direction des travaux publics.

Des mesures conservatoires ont été prises, notamment la pause de blocs en béton pour atténuer la force des vagues, la sécurisation de la chambre et l'ensemble de la partie déterrée du câble. Les éléments engagés sur place, assurent une veille jusqu'à la fin de l'alerte.

Aussi Algérie Télécom rassure l'ensemble des citoyens que l'incident est uniquement dû à des caprices climatiques et n'a aucun impact sur le service qui demeure assuré dans les meilleures des conditions.

Pourquoi placer plus de 80% du trafic international algérien sur un seul câble, et risquer un quasi "blackout" comme celui qu'avait déjà vécu notre pays? Une question de tarifs, avait répondu Azouaou Mehmel.

"Les prix pratiqués par l'opérateur espagnol Telefonica sur l'autre câble qui relie Alger à Palma (par lequel transite le reste de la bande passante de l'Algérie) sont 5 fois plus chers que les prix normaux", ce pourquoi ses capacités n'ont pas été augmentées, a expliqué le PDG d'Algérie Télécom.

De plus, le câble SMWE 4 dispose d'une capacité théorique de 1 térabits par seconde (1000 Gbps). Ce câble coupé est donc loin d'être saturé, a-t-il ajouté.

D'ailleurs suite à un incident similaire survenu en 2009, Algérie Télécom a entrepris des études pour réaliser un troisième câble reliant Oran à Valence. Sa réalisation a tardé, selon M. Mehmel, car elle dépend du budget de l'Etat.

Il a toutefois annoncé que les travaux sur cette ligne débuteront en 2016.

Le câble sous-marin qui a été coupé le 25 octobre dernier au large d'Annaba a privé l'Algérie de plus de 80% de son trafic international.

Sur les 420 gigabits par seconde (Gbps) de bande passante internationale de l'opérateur historique algérien, plus de 330Gbps transitent via le câble SMWE4 à Annaba. Ce taux explique les importantes perturbations de la connexion.

C. A.

PREMIÈRE UNIVERSITÉ PRIVÉE EN SEPTEMBRE 2016

L'arbre qui cache la forêt

PAR IDIR AMMOUR

Le premier établissement universitaire privé verra bientôt le jour ! Puisque, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, envisage de créer la première université algérienne qui ouvrira ses portes dès la rentrée universitaire 2016-2017.

N'est ce pas encore un poisson d'avril anticipé ? Tout simplement, si on revient un tout petit peu en arrière, on avait déjà annoncé dans le passé la réalisation de tels projets qui n'ont jamais vu le jour. Pour rappel, en 2008, le président-directeur général du groupe Cevital, Issad Rebrab, avait tenu les mêmes propos qui sont l'ouverture de la première université privée qui enseignera un nombre de spécialités, qui s'appuiera sur l'expérience de professeurs locaux, et sur celle des Algériens expatriés dans les universités étrangères. En 2014, d'après une déclaration du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, le point du départ d'une nouvelle phase au secteur était lancé. Des interrogations s'imposent. Pourquoi des projets "mort-nés" ? Au jour d'aujourd'hui, l'Algérie demeure le seul pays dans le monde qui n'a pas adapté encore le système de l'université privée.

Plusieurs pays arabes disposent d'universités privées internationales, dont la Tunisie qui en possède 25, le Maroc 17 alors que l'Algérie n'en possède aucune. Mais pour l'initiateur, de ce nouveau projet inédit, selon ses dires le projet avance à grands pas et sera finalisé en septembre prochain et ce, avec le soutien actif des services du ministère de tutelle.

Sachant que ce dernier, avait déjà annoncé la création d'un fonds de soutien de la recherche scientifique géré par les deux parties (université et FCE), avec la consécration d'un budget préliminaire à ce fonds estimé à 50 millions de dinars, tout en exprimant le souhait du FCE de contribuer au rapprochement entre l'université et la sphère économique et de soutenir la recherche scientifique, qui est remis aux calendes grecques en créant cette première université privée.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, de son côté, a annoncé la création d'une commission mixte entre son département et le FCE, en vue de rapprocher l'université de la sphère socio-économique et que la loi algérienne permet la création d'universités privées *«à condition de respecter le cahier des charges»,* précisant que l'enseignement privé vient «consolider l'enseignement public et combler un manque éventuel dans certaines spécialités» et que c'est d'une portée minime par rapport au nombre sans cesse croissant des universités publiques. De quoi auraient l'air nos universités si elles étaient sous le contrôle d'entrepreneurs libres de nous offrir ce qu'ils veulent ? Si un modèle d'université d'inspiration libérale à l'américaine de ce type s'installe, il risque de reléguer le modèle des universités publiques au second plan.

Cependant, n'ayons crainte, les pouvoirs publics au gouvernement nous en protègent. Nos enfants sont entre de bonnes mains. Dans le même sens, Hadjar nie que le gouvernement cherche à privatiser l'enseignement supérieur ou de céder les universités aux hommes d'affaires, en réponse à une question posée en marge de l'ouverture de la session de printemps de l'APN et que les projets de création d'universités privées sont infimes par rapport aux universités publiques et que leur création ne mettra pas en cause l'enseignement gratuit.

I. A.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'OCI À DJAKARTA

Ould Khelifa représente Bouteflika

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a désigné Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), pour le représenter à la session extraordinaire de l'OCI, qui aura lieu à partir de dimanche à Djakarta, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

"En réponse à l'invitation qu'il a reçue de M. Amine Madani, secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a désigné M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), pour le représenter à la 5e session extraordinaire de l'OCI, qui aura lieu, les 6 et 7 mars 2016, à Djakarta, en Indonésie", précise le communiqué.

R. N.

AVEC VALE, LE PREMIER PRODUCTEUR MONDIAL DE MINERAI DE FER

Cevital réalisera un complexe de production d'acier au Brésil

PAR RIAD EL HADI

Le groupe privé algérien Cevital et le premier producteur mondial de minerai de fer, le brésilien Vale, sont en passe de signer un accord avec l' État de Pará au Brésil, selon l'agence d'information officielle locale. Il s'agit d'un *« protocole de déclaration d'intention »,* portant sur la réalisation d'un complexe sidérurgique dans la ville de Marabá, précise la même source. Le PDG de Cevital, Issad Rebrab aurait annoncé, en octobre dernier, qu'une des unités de l'aciérie italienne Lucchini à Piombino, rachetée par le groupe algérien, serait délocalisée au Brésil, explique le cabinet de conseil latino-américain BNamericas. Le complexe italien a connu des débuts difficiles, ce qui tend à crédibiliser l'information du cabinet d'affaires. La construction de l'usine de Cevital à Marabá devrait être entamée dans deux ans, précise la même source. La confirmation de ce projet de complexe sidérurgique fait suite à l'annonce de l'investissement de 750 millions de dollars dans l'agro-industrie au Brésil.

R. E.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Divergence sur toute la ligne

Entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, la mésentente est totale. Les deux pays n'arrivent pas à accorder leurs violons sur nombre de questions internationales au point où les diverge ces sont quasi insurmontables.

PAR KAMAL HAMED

Et cela dure depuis de nombreuses années déjà. Sur la question de la chute des prix du pétrole, des dossiers libyen ou syrien en passant par la question de la création d'une force arabe commune de lutte contre le terrorisme, les deux pays ont exprimé des positions diamétralement opposées.

C'est dire que la récente opposition des deux pays sur la question de la classification du parti libanais du Hezbollah comme organisation terroriste est la preuve que le fossé entre les deux pays va chaque jour s'élargissant. Les pays du Golfe, regroupés au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG), ont décidé, il y a quelques jours, de classer le Hezbollah comme organisation terroriste. Mais ces pays du Golfe, emmenés par l'Arabie saoudite, ne se sont pas suffi de cela puisque ils ont voulu entraîner dans leur sillage les pays arabes, membres de la Ligue des Etats arabes.

Lors de la réunion à Tunis jeudi dernier des ministres arabes de l'Intérieur, l'Arabie saoudite est ses alliés ont proposés une résolution classifiant le Hezbollah comme organisation terroriste. Si certains pays ont vote accepté cette proposition, d'autres, en revanche, ont émis des réserves. L'Algérie, représentée par son ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui,fait semble- t-il partie de la deuxième catégorie en compagnie du Liban et de l'Irak.

Mais la position algérienne sur cette question a été exprimée par le ministère des Affaires étrangères. Ce dernier a, dans un communiqué rendu public jeudi passé, clairement et sans ambages dit non à la position du CCG et de l'Arabie saoudite et a donc refusé de considérer le Hezbollah comme une organisation terroriste. L'Algérie aura aussi à défendre de vive voix cette position lors de la prochaine réunion des ministres arabes des Affaires étrangères prévue dans les jours à venir et au cours de laquelle il sera notamment question de l'élection d'un nouveau secrétaire général de la Ligue des Etats arabes.

Abdelkader Messahel, qui a en charge les Affaires maghrébines, africaines et de la Ligue arabe, feran ainsi connaître la position algerienne, ce d'autant que les pays du CCG vont certainement revenir à la charge en proposant la classification du Hezbollah comme organisation terroriste.

Il en sera certainement de même lors de la prochaine réunion de l'Organisation de coopération islamique (OCI) qui se tiendra dans la capitale indonésienne, Djakarta. Lors de ces deux réunions, il est évident que les positions divergentes entre Alger et Ryad vont s'étaler au grand jour. En vérité , entre les deux pays, les divergences sont devenues légion ces derniers temps. Il en est ainsi de la question de la production de pétrole qui a des incidences directes sur le prix du baril de pétrole. L'Arabie saoudite est , en effet, à l'origine, à tout le moins en partie, de la chute des prix du pétrole car l'augmentation de sa production a eu des conséquences néfastes sur les prix.

Ryad ne veut pas changer de politique, même si, comme l'a dit son ministre du Pétrole, le prix du baril atteint la barre des 20 dollars. L'Algérie, dont les finances ont terriblement souffert de cette chute des prix du baril de pétrole, n'a eu de cesse de demander à l'Arabie saoudite de revoir sa politique, mais les Saoudiens ont fait la sourde oreille. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a, dans ce cadre, dépêché à Ryad son ministre de l'Energie. En vain. Au mois de décembre, l'Arabie saoudite annonce la création d'une coalition islamique contre le terroriseme.

Plus d'une trentaine de pays en font partie, mais l'Algérie est absente de cette alliance. Preuve que l'Algérie, qui voit d'un mauvais œil cette alliance n'adhère pas du tout aux plans saoudiens. Les dossiers libyen , syrien et yéménite sont aussi sources de divergences entre les deux pays. Autant dire qu'entre Alger et Ryad la mésentente est loin d'être une simple vue de l'esprit.

KH

LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES EN FLÈCHE

Une hausse ahurissante !

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La hausse inexpliquée des prix des fruits et légumes inquiète de plus en plus les ménages. Cela devient inconvenant du fait qu'aucune réaction officielle n'a été enregistrée pour donner des détails sur cette hausse inhabituelle. Les marchés de gros arrivent à se structurer en période dite de « soudure » où les prix des principaux fruits sauf les bananes et les légumes connaissent un léger rebond. Mais cette étape de soudure ne saurait dépasser les 15 jours expliquent des fellahs de la région de la Mitidja, principale pourvoyeuse en agrumes.

L'Algérie produit actuellement près de 1,2 millions de tonnes d'oranges sur une superficie de 66.000 hectares. Est-ce suffisant ?

Non selon le ministère de l'Agriculture qui estime que les efforts entrepris pour booster les maraîchages sont inférieurs aux prévisions attendues.

La situation a amené aux importations de ce fruit pour 11 millions de dollars en une année. Même constat pour les autres agrumes tels que le citron et le pamplemousse qui ont un petit quota d'importation de l'Europe.

Pour le président de la chambre agricole de Blida, Tahar Medjadji, *« aujourd'hui nous importons des agrumes.*

Il faut mettre fin à cette situation car nous avons les potentialités et les compétences pour faire de l'Algérie un pays exportateur ».

Cette région qui arrive à produire 40% du volume de la production nationale est en proie à des difficultés à stabiliser les prix qui oscillent actuellement entre 150 et 170 DA le kilo.

Du jamais vu depuis des années. Pour les autres fruits saisonniers, c'est le circuit de l'approvisionnement qui connaît des lenteurs, ce qui explique que les fraises de l'arrière-saison sont cédées entre 200 et 250 DA.

Il faut noter que la production arboricole ne dépasse pas les 15 millions de quintaux exception faite de la pomme de terre qui est en surproduction.

Les wilayas de Sud, Biskra et El-Oued ont réalisé cette année une récolte abondante au point où des producteurs songent à exporter des quantités à l'étranger. Mais ce n'est pas le cas avec les autres catégories de légumes dont l'oignon, la salade et la tomate qui gravitent autour de prix hors normes.

« En ce moment, la production semble connaître un recul et les marchés de gros ne reçoivent pas les quantités suffisantes pour alimenter toutes les régions » explique un producteur de la région de Hattatba à Tipaza qui reste l'une des plus grosses productions maraîchères en légumes de toute l'Algérie.

Comment donc ces régions fertiles qui ont bénéficié de multiples aides n'arrivent plus à couvrir largement la production nationale ?

Un indice montre que l'Etat a accordé 1000 milliards de DA entre 2010 et 2014 pour l'agriculture maraîchère.

D'autres crédits en milliards se sont complétés depuis l'année dernière avec peu de résultats sur la productivité. Pour les prix et face à l'absence d'une véritable mercuriale, chacun donne une réponse.

Les producteurs accusent les intermédiaires qui gonflent les prix étant donné qu'ils réclament toujours une marge pour l'approvisionnement qui se répercute à son tour chez le grossiste avec un tarif déjà revu à la hausse.

D'autres estiment que c'est la qualité des engrais et semences utilisés qui sont d'un impact négatif sur les récoltes. Mais ces réponses n'éclairent pas davantage les consommateurs qui sont hébétés face à un silence incompréhensible des autorités compétentes en la matière.

F.A.

LUTTE ANTITERRORISTE

Quatre refuges détruits à Boumerdes et Tizi Ouzou, une cache découverte à Illizi

Quatre refuges pour terroristes ont été détruits avant-hier par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdes et Tizi Ouzou, au moment où une cache contenant un pistolet mitrailleur a été découverte à Illizi, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont détruit, le 4 mars 2016 à Boumerdès et Tizi Ouzou (1e RM), quatre refuges pour terroristes et seize mines anti-personnel. De même, un autre détachement a découvert à Illizi (4e RM) une cache contenant un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov", précise le MDN.

Trois casemates et six mines anti-personnel détruites à Boumerdès et Chlef

Trois casemates et six mines anti-personnel ont été détruites jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdès et Chlef, a indiqué avant-hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont détruit, le 3 mars 2016 à Boumerdès et Chlef (1ère région militaire), trois casemates et six mines anti-personnel", note la même source.

R N.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Des témoignages à travers des hommages aux martyrs

L'objectif des hommages que rend le Musée régional du moudjahid de Tizi Ouzou aux martyrs de la guerre de Libération nationale est de permettre aux moudjahidine de livrer leurs témoignages et de partager leurs mémoires, a indiqué hier le directeur du Musée, Chabane Hamcha.

PAR RASIM NIDAL

S'exprimant à l'occasion d'un hommage rendu au chahid Mezine Younes dit Si Boudjemaâ, il a soutenu que l'histoire est *"dans le détail"* et pour l'écrire il faudrait se baser sur les mémoires des moudjahidine et tenter de recueillir le maximum de témoignages et de documents liés à la guerre de Libération afin de les remettre aux historiens.

Dans ce contexte, des moudjahidine venus, notamment, de la région natale du chahid Mezine Younes à Aït Ali Ouyiahia, dans la commune d'Iferhounène (Tizi-Ouzou) ont livré leurs témoignages sur le parcours de cet homme, tombé au champ d'honneur à Ifri Ouzellèguène en 1957 après une lutte acharnée contre le colonisateur français.

Moudjahidine : recueillir leurs témoignages avant leur disparition

Boussad Kensi (90 ans), un moudjahid qui avait cotôyé le martyr durant la guerre de Libération, a rapporté que Si Boudjemaâ avait un *"pouvoir persuasif énorme"* et son rôle après le déclenchement de la guerre en 1954 était de sillonner les villages d'Iferhounène et de mobiliser les troupes pour soutenir la lutte armée à travers la prise des armes sur l'ennemi.

Si Cherif Marghena, un autre moudjahid, a rappelé que parmi les principales opérations menées par Si Boudjemaâ, figure l'attaque de la caserne de Tizi L'djamaâ à Aït Ali Ouyahia, menée le 9 janvier 1955 par un groupe de 12 militants de la cause nationale, dont Amar Ath Chikh et Saïd Babouche.

Il a également pris part à d'autres opérations comme l'accrochage de Tazrout Amrane du 26 septembre 1956 et celui de Tichekirt durant la même année.

En 1957, il a été nommé chef de région dans sa localité à Iferhounène avant d'être chargé d'une mission à Ouzellèguène dans la wilaya de Béjaïa.

Il est tombé au champ d'honneur en 1957, à l'âge de 40 ans, lors d'une opération de l'armée française dans cette région.

R. N.

REDYNAMISATION DE L'INVESTISSEMENT À AIN TEMOUCHENT

Plus de 2.050 postes d'emploi attendus

PAR RAYAN NASIM

Pas moins de 2.058 postes d'emploi seront créés dans le cadre du nouveau programme de redynamisation du secteur de l'investissement au niveau de la wilaya d'Ain Temouchent, a annoncé hier la cellule de communication .

Ces postes d'emploi résultent des nouveaux projets d'investissement approuvés par la cellule spécialisée que préside le wali, a indiqué le directeur de l'emploi, lors du dernier conseil exécutif .

Il s'agit, entre autres, de projets de montage de véhicules utilitaires "Emin Auto", de fabrication de ronds à béton et autres projets susceptibles de redynamiser l'activité économique au niveau de cette wilaya et de générer des postes d'emploi au profit de la main d'œuvre locale et celles de wilaya voisines. Dans ce même cadre, le wali d'Ain Temouchent, Hamou Ahmed Touhami, a décidé, lors de même conseil exécutif, d'annuler définitivement le projet dénommé "EOS polymère", spécialisé dans la production de sachets biodégradables. Il est reproché aux promoteurs du projet *"leur absence de sérieux dans son exécution"*, a-t-on précisé.

D'autre part, le responsable de l'exécutif a, décidé, en outre, d'organiser une rencontre de coordination entre l'antenne locale de l'emploi (AWEM) et des entités administratives et économiques de la wilaya pour l'élaboration de plans de besoins en ressources humaines de ces sociétés, entreprises et autres employeurs. Dans son rapport de présentation, le directeur de l'emploi de la wilaya d'Ain Temouchent a rappelé que, durant l'exercice écoulé, il a été enregistré 5.718 offres d'emploi dans le secteur économique pour un total de 8.022 demandeurs d'emplois.

Il a été procédé, durant la même période, à l'installation de 4.834 demandeurs d'emploi à durées déterminée et indéterminée, ajoute-t-on, signalant que la Fonction publique a recruté, pour sa part, 1.190 demandeurs de travail, dont 1.045 permanents.

R. N.

AFFILIÉS À LA CNAS DE BOUMERDES

3.189 employeurs exemptés des pénalités et majorations de retard

Quelque 3.189 employeurs, affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de Boumerdes, ont bénéficié d'une annulation des pénalités et des majorations de retard, à la faveur des nouvelles dispositions introduites par la loi de finances complémentaire (LFC)2015, a-t-on appris, samedi, du directeur de l'agence locale de la CNAS.

"Ces employeurs ont bénéficié d'une annulation des pénalités et des majorations de retard pour un montant de plus de 1.200 millions de DA", a indiqué Zitouni Djamel dans une déclaration à l'APS, en marge de portes ouvertes sur le secteur.

Il a ajouté qu'une majorité de ces employeurs, ayant bénéficié des dispositions de l'article 58 de la LFC 2015, portant exonération des majorations et pénalités de retard, pour ceux qui s'acquittent de leur dus, avant le 31 mars 2016, relèvent du secteur privé, alors que le reste relève du secteur public.

Le responsable a fait part, au titre des facilitation introduites par l'article 58 de cette même loi de finances, de 133 employeurs ayant bénéficié d'un échéancier de paiement pour un montant global de prés de 820 millions de DA. S'exprimant sur la situation des salariés non déclarés, M .Zitouni a fait cas de la régularisation, à ce jour, de la situation de 511 employés activant au niveau de 154 entreprises, au moment ou 688 autres personnes actives se sont affiliées volontairement au régime CNAS, au titre des dispositions de l'article 60 de la même loi. A noter que des portes ouvertes sont organisées, par la Cnas, depuis jeudi jusqu'à lundi prochain, en vue d'informer les citoyens, de plus près, sur les nouvelles facilitations introduites notamment, en matière d'affiliation volontaire au régime CNAS. Outre la distribution de brochures d'information sur le sujet, la manifestation englobe, également, la projection de films en plus de l'animation de communications thématiques. Un appel a été réitéré, à l'occasion, aux employeurs en vue de régulariser la situation de leurs salariés non déclarés, aux fins de bénéficier des avantages de la LFC 2015.

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 35 blessés en 48 heures

Sept personnes ont trouvé la mort et 35 autres ont été blessées dans 8 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures au niveau national, a indiqué hier la Protection civile, dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Adrar avec deux morts et un blessé dans une collision entre deux véhicules légers survenu sur la route nationale RN06, au niveau de la commune de Reggane, note la même source.

Par ailleurs, une personne est décédée par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage au niveau de la commune de Tassamart, dans la wilaya Bordj Bou-Arréridj, ajoute le communiqué.

D'autre part, les corps de trois enfants âgés de 13 ans chacun ont été repêchés de oued El Melag au niveau de la commune de Ouenza, dans la wilaya de Tébessa, tandis que le corps d'un adolescent de 17 ans a été repêché dans une retenue collinaire à Mechtat Ghedir el Groua (commune de Minar Zarza) à Mila, selon le même communiqué.

R. N.

HADJ 2016

Tirage au sort à travers le pays

Sous le parrainage du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales il a été procédé hier à l'opération du tirage au sort pour les postulants à l'accomplissement du pèlerinage 2016 a débuté hier et ce, à travers toutes les wilayas du pays.

Laquelle opération avancée de deux mois (habituellement en avril) pour permettre aux organisateurs d'accomplir leurs préparatifs dans de bonnes conditions.

Dans sa déclaration à la chaîne 1 de la Radio algérienne, le directeur de l'office du Hadj et la Omra a indiqué que l'avancement de l'opération est dicté par le souci de permettre aux organisateurs de bien préparer la campagne de pèlerinage 2016 dans les meilleurs délais et aux concernés de bien se préparer sans contraintes.

Youcef Azzouza a fait savoir que toute la logistique algérienne aux Lieux Saints est fin prête ainsi que les commodités comme l'hébergement et la restauration. Il reste, précise-t-il, à faire le nécessaire côté national par rapport aux mesures d'usage tels que les formalités administratives et les contrôles médicaux afférents pour les candidats retenus par le tirage au sort.

Le même responsable a souligné que les inscriptions via le Net ont permis d'assainir les listes et éliminer les enregistrements doublés qui se faisaient légion par le passé.

R. N.

NOTE SUR L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Les risques géopolitiques vont peser sur les perspectives économiques mondiales

Les risques géopolitiques vont "significativement" peser, dans un proche avenir, sur les perspectives économiques mondiales, a soutenu une étude de France Stratégie, un think tank gouvernemental.

L'affirmation de la puissance chinoise et les réactions qu'elle suscite, la montée des rivalités entre pouvoirs régionaux, le réveil militaire de la Russie, la multiplication des conflits au pourtour de l'Europe et l'extension du terrorisme signalent que les risques géopolitiques vont significativement peser sur les perspectives économiques dans les temps à venir, a précisé une note sur l'environnement macroéconomique international, dont l'APS a obtenu une copie. La note a expliqué qu'au cours des dernières années, de fortes interactions se sont manifestées, rappelant que *"les conflits au Proche-Orient ont provoqué les chocs pétroliers, la fin de la guerre froide a induit une baisse des budgets de défense, la chute de l'Union soviétique a débouché sur la transition en Europe centrale et orientale"*. Face à cette situation, l'équilibre des grandes puissances et la polarisation de la Chine sur son développement économique *"ont longtemps été des facteurs de stabilité"*, a estimé France Stratégie ajoutant que les conflits *"sont restés localisés et contenus"*. Mais elle a relevé que l'enlisement de la guerre en Syrie, les multiples attaques de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) au Moyen-Orient, en Afrique, la guerre civile au Soudan, les tensions en Ukraine, en Israël ou en Turquie, la reprise des conflits internes en Irak et en Afghanistan, l'hostilité croissante entre l'Iran et l'Arabie saoudite, les tensions en mer de Chine *"sont autant de sources d'instabilité géopolitique qui peuvent avoir des répercussions à l'échelle mondiale"*. Non seulement ces crises géopolitiques sont des drames humains *"aux conséquences terribles qui dépassent largement les frontières des pays directement concernés"*, a expliqué la note, mais *"elles affectent également l'économie mondiale à travers différents canaux"*.

A l'échelle régionale, les flux migratoires déclenchés par les conflits *"constituent également un facteur de déstabilisation"* pour les pays limitrophes et aussi sur un horizon géographique *"qui s'élargit, comme l'illustrent dramatiquement le conflit syrien et la crise des réfugiés en Europe"*. Dans ce contexte, a fait remarquer la note, la capacité collective à maintenir la stabilité mondiale *"sera fortement mise à l'épreuve"*, au moment où les Etats-Unis sont dans une phase de désengagement de leurs opérations extérieures, soulignant que *"ni les instances multilatérales ni l'Union européenne ne sont aujourd'hui en position d'exercer une gestion effective des crises"*. Par ailleurs, l'étude de France Stratégie a relevé que depuis la crise financière, le commerce mondial a cessé de progresser *"plus vite que le PIB mondial"* et les flux financiers transfrontières qui n'avaient cessé de croître *"se sont nettement repliés"*.

R. E.

AUTOMOBILE

Renault-Nissan vise 5,5 milliards d'euros de synergies en 2018

L'alliance Renault-Nissan compte porter à 5,5 milliards d'euros ses synergies annuelles en 2018 en continuant de renforcer la convergence entre les deux groupes et en l'étendant au contrôle qualité et coûts.

Les deux constructeurs avaient déjà accéléré leur convergence en 2014 en créant quatre grandes fonctions communes, ingénierie, fabrication, achats et ressources humaines.

L'alliance a annoncé, vendredi, qu'elle prévoyait aussi de rapprocher partiellement les activités qualité des deux groupes, ainsi que le contrôle des coûts, qui dépend de la division finances, et qu'elle étudiait des opportunités similaires dans les ventes, le marketing, les services connectés, le planning produit et l'après-vente.

Les synergies entre Renault et Nissan, qui permettent de mesurer l'avancement du rapprochement entre les deux groupes, ont fortement augmenté en 2014 pour atteindre 3,8 milliards d'euros, contre 2,9 milliards en 2013, avec, notamment, l'arrivée de plateformes de véhicules communes et la multiplication des productions croisées.

"Le secteur automobile évolue rapidement, réclamant de Renault et de Nissan qu'ils utilisent l'alliance comme un outil économique pragmatique", a déclaré le P-DG Carlos Ghosn, cité dans un communiqué publié à l'occasion d'une convention de deux jours des cadres de l'alliance.

"Le chemin devant nous est : plus de convergence, travailler ensemble de manière plus étroite."

Les synergies, qui proviennent encore pour l'essentiel des achats, de la conception et de la fabrication des véhicules, devraient avoir dépassé quatre milliards d'euros en 2015, a ajouté Renault-Nissan.

R. E.

GARE DE TRANSPORT MARITIME DE LA PÊCHERIE

Réception du projet d'aménagement en mai

Le directeur des transports de la wilaya d'Alger, Rachid Ouezane, a affirmé que la réception du projet de réaménagement de la gare de transport maritime à proximité de la pêcherie d'Alger, était prévue en mai prochain. Le projet de réaménagement de la gare de transport maritime à proximité de la pêcherie du port d'Alger sera réceptionné dans le courant du mois de mai prochain en même temps que la réouverture de la ligne maritime reliant les gares de la pêcherie et du port El-Djamila (Aïn Benian), suspendu durant l'hiver, a indiqué M. Ouezane dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection du wali Abdelkader Zoukh de plusieurs projets de réaménagement. Il a précisé que ce projet visait à combler toutes les lacunes enregistrées au niveau de cette structure et les usagers de la ligne maritime pêcherie El Djamila, inauguré en août 2014.

La nouvelle gare compte une salle d'attente couverte et climatisée, a-t-il rappelé avant de souligner que des guichets pour la vente de billets ont été rénovés afin d'éviter toute bousculade et de faciliter le travail des agents au niveau de la gare. M. Ouezane a évoqué également le projet d'aménagement des restaurants existants au niveau du port maritime et qui seront prêts à accueillir les voyageurs et même les citoyens, ajoutant qu'un parking de 600 places sera bientôt opérationnel pour réguler le stationnement des véhicules au niveau du port et qui se trouve près de la gare de transport maritime.L'enveloppe financière de l'opération d'aménagement de l'axe de la pêcherie à Alger et dont les travaux avaient débuté en novembre dernier, est estimée à plus de 170 millions de DA. La réception du projet est attendue en juillet prochain, a-t-il encore dit.

Par ailleurs, le responsable a annoncé l'ouverture éventuelle d'une ligne maritime entre la gare de la pêcherie et celle de Tamentfoust, à Bordj el Bahri, et où les travaux du trottoir étaient encore en cours. La capacité globale des deux bateaux affrétés par l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs est de 670 voyageurs.

R. E.

CONSTANTINE, DÉVELOPPEMENT DURABLE À OULED RAHMOUNE

Une importante plateforme logistique sera réalisée

Une importante plateforme logistique, initiée dans le cadre d'une joint-venture née d'un partenariat entre la Société nationale des transports routiers (SNTR) et une firme française spécialisée, sera bientôt réalisée à Ouled Rahmoune (Constantine), a-t-on appris jeudi auprès de la wilaya. Ce projet classé *"d'intérêt national"*, premier du genre en Algérie, a fait l'objet d'une présentation technique lors d'une séance de travail tenue jeudi au siège de la wilaya en présence du wali, du président de l'APC d'Ouled Rahmoune et des responsables des directions techniques, selon la même source.

Le wali, Hocine Ouadah, a affirmé, lors de cette réunion, que les engagements déjà pris par l'administration locale ont été respectés et que le permis de construire sera *"délivré par les services ad-hoc à la fin du mois en cours afin de permettre le lancement du chantier à l'occasion du cérémonial de clôture de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe"*.

La réalisation de la plateforme, prévue sur une superficie de 50 hectares, permettra la mise en place d'une structure moderne, conforme aux normes internationales en matière d'aires de stockage et de distribution de divers produits, a-t-on indiqué à la wilaya.

L'infrastructure qui sera dotée de toutes les commodités pour assurer, dans les meilleures conditions, un stockage à froid et à sec, aura un impact socioéconomique de première importance puisqu'elle générera quelque 1.500 emplois, a-t-on également indiqué de même source.

De même que cette société-mixte dénommée SNTR-Logistics, détenue à 51% par la SNTR et à 49% par le partenaire français, ambitionne, à travers un projet de réalisation et d'exploitation d'un grand réseau de distribution en Algérie, de faire baisser sensiblement les coûts logistiques dans le pays durant les dix prochaines années.

R. E.

L'ALGÉRIE PRÉSENTE AU SALON INTERNATIONAL DE LA SANTÉ À TUNIS

Renforcer la complémentarité

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, jeudi, que la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur au Salon international de la santé à Tunis visait l'encouragement des opérateurs des deux pays à *"rechercher les mécanismes susceptibles de faciliter le processus de complémentarité en matière d'industrie pharmaceutique et de matériel médical"*.

La volonté politique *"n'est désormais plus un obstacle devant la complémentarité auquel nous aspirons dans le domaine de la santé"*, a indiqué M. Boudiaf dans une déclaration à la presse à l'ouverture la journée Algérie dans ce salon avant d'appeler les opérateurs des deux pays à œuvrer à *"réaliser cet objectif dans l'intérêt des deux parties"*.

Il a appelé au *"développement"* de la complémentarité entre l'Algérie et la Tunisie et à l'amélioration des prestations en direction des citoyens qui s'y rendent mutuellement pour des soins dans le but de *"concrétiser un partenariat effectif entre les deux pays"*.

Pour le ministre de la Santé, la participation de l'Algérie à ce salon était une opportunité pour faire connaitre l'industrie pharmaceutique algérienne (médicament et matériel médical) surtout que l'Algérie, a-t-il dit, aspire à devenir un pole en matière de fabrication de médicaments à l'échelle continentale et ce *"au regard du potentiel humain et matériel"* dont elle dispose.

Par ailleurs, le ministre tunisien de la Santé, Saïd Al Ayadi, a appelé à lever les obstacles bureaucratiques en vue de réaliser la complémentarité entre les deux pays outre le renforcement du tourisme sanitaire qui bénéficie du soutien des responsables des deux pays.

R. E.

LABIODH SIDI CHEIKH

Nouveaux services projetés à l'hôpital

La réalisation de nouveaux services médicaux est projetée au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) de la commune de Labiodh Sidi Cheikh, wilaya d'El-Bayadh, pour y améliorer les prestations de santé, selon les responsables de cet hôpital.

L'EPH va réceptionner, avant la fin du 1er trimestre de l'année en cours, un nouveau service des urgences médicales d'une capacité de 14 lits, en plus de deux salles de soins équipées, a précisé le directeur de l'hôpital, Abdelouahed Bendouina. L'hôpital sera également renforcé d'un nouveau service d'accueil des insuffisants rénaux, doté de 12 reins artificiels et autres équipements pour une meilleure prise en charge des malades.

Ce service est appelé à améliorer les prestations médicales à la satisfaction de 30 malades issus des communes de Boussemghoune, Chellala, Arbouat, Aïn-Arak, Brezina et Labiodh Sidi Cheikh, qui effectuent actuellement leurs séances d'hémodialyse au niveau de l'EPH-Mohamed-Boudiaf à El-Bayadh, a rappelé le même responsable, soulignant qu'un service d'hémodialyse sera ouvert prochainement à l'établissement public de santé de proximité de la commune de Brezina. Selon M.Bendouina, ces opérations de développement, d'extension, de réalisation et d'équipement, ont été opérées sur le budget de fonctionnement de l'EPH de Labiodh Sidi-Cheikh.

LAGHOUAT

Divers projets pour Tadjerouna et El-Kheneg

Vers projets, retenus dans le cadre de différents programmes de développement, sont en cours d'exécution dans les communes de Tadjerouna et d'El-Kheneg (Laghouat), pour l'amélioration du cadre général de vie du citoyen, ont indiqué les responsables locaux de ces collectivités.

Le secteur de la santé dans la commune de Tadjerouna a bénéficié de la construction d'une polyclinique, pour un cout de 110 millions DA et livrable au premier semestre de l'année en cours. Un centre de formation professionnelle de 300 places avec un internat de 60 lits, qui sera opérationnel à la prochaine rentrée sera réalisé dans la même collectivité pour un coût de 190 millions DA. Outre le projet de réalisation d'un complexe de proximité, dont les travaux de réalisation sont à 70% d'avancement, cette commune a bénéficié aussi d'un projet de réalisation d'une retenue collinaire, d'une capacité de mobilisation de 200.000 m3 d'eau destinées à l'irrigation de 68 hectares, et d'une opération de boisement des espaces environnants.

La commune d'El-Kheneg a bénéficié, pour sa part, un programme de 410 logements publics locatifs, dont une tranche de 158 logements a été déjà attribuée et 210 autres réceptionnées.

Cette commune, qui s'est vu accorder une médiathèque en phase d'équipement et raccordée au réseau d'internet, a enregistré l'aménagement de son stade communal et la réalisation d'une salle omnisports susceptibles d'impulser la pratique sportive dans la région.

APS

TISSEMSILT, STATION THERMALE DE SIDI SLIMANE

91.764 visiteurs de différentes wilayas recensés en 2015

La station de Sidi Slimane, à 65 km du chef-lieu de wilaya Tissemsilt, a recensé 91.764 visiteurs en 2015, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Saâd Kheïrani, qui a précisé, à l'APS, que ce site touristique naturel a attiré des visiteurs de différentes wilayas du pays en quête de repos et de cure dans cette commune nichée sur les hauteurs de l'Ouarsenis.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'année dernière, la Direction du tourisme et de l'artisanat a enregistré un nombre record de visiteurs en comparaison avec l'année 2014, qui a connu un flux estimé à 70.000 personnes, a fait savoir l'APS, soulignant que cette hausse est due, selon le responsable, à la campagne d'information visant la promotion de la station lancée en coordination avec les services de l'APC de Sidi Slimane durant l'année écoulée à travers le site Internet de la Direction du tourisme, les dépliants et des émissions radiophoniques vantant les vertus thérapeutiques des eaux thermales de la région.

La direction a, d'autre part, lancé, l'an dernier, une étude portant sur le forage et le captage des sources thermales de Sidi Slimane qui ont abouti à trois recommandations techniques principales, à savoir, notamment, le forage d'un puits d'exploration d'une profondeur de 600 mètres non loin de Oued Sidi Slimane et le captage et la collecte, à l'aide moyens modernes, de toutes les eaux thermales de la région, afin de les exploiter d'une manière réfléchie.

Quant à la troisième recommandation, elle propose de grands travaux d'aménagement des anciennes conduites reliant la vieille station thermale de Sidi Slimane, afin de garantir un débit régulier, a ajouté le même responsable.

Selon l'étude, la commune de Sidi Slimane dispose de huit sources d'un débit de 4 litres par seconde d'eaux riches en composants minéraux à une température constante de 42 degrés Celsius, connues pour leurs vertus médicales, notamment en ce qui concerne le traitement des maladies articulaires et de la peau et les inflammations intestinales.

En coordination avec l'APC de Sidi Slimane, la Direction du tourisme compte réaliser de nombreux projets de développement durant le quinquennat 2015-2019, notamment la réalisation de structures d'accueil modernes et décentes proposant de nombreux services aux visiteurs et aux malades.

B. M.

BLIDA, ECLAIRAGE PUBLIC, COLLECTE DE DÉCHETS ET ESPACES VERTS

Mise en service prochaine de 3 Epic de wilaya

Trois Etablissements publics à caractère industriel et commercial (Epic) chargés respectivement de l'éclairage public, de la collecte des déchets et des espaces verts seront bientôt mis en service dans la wilaya de Blida, a annoncé le wali. La création de ces entreprises qui auront pour mission d'exercer sur l'ensemble des 25 communes de la wilaya, répond à *"l'impératif d'assurer une meilleure performance dans les trois secteurs visant à créer les conditions de vie décente aux citoyens"*, a expliqué Abdelkader Bouazghi, lors d'une réunion du Conseil de l'exécutif consacrée à la présentation des dispositifs administratifs et financiers de ces établissements. Il s'agit de domaines qui enregistrent un *"mauvais fonctionnement"* dans la wilaya et qu'il faut *"absolument améliorer conformément aux orientations des hautes autorités du pays quant à assurer un service public de qualité"*, a-t-il précisé.

Dans une première étape, les Epic Mitidja Nadhafa (collecte des déchets), Mitidja Inara (éclairage public) et Mitidja Hadaïk (jardins publics et espaces verts) devraient fonctionner avec le financement et les employés des APC dans le cadre de contrat-programmes, a-t-il expliqué.

A la fin 2016, ces établissements auront acquis une expérience et une certaine aisance financière, ce qui mettra les employés concernés, au nombre total de 874, devant le choix de rejoindre définitivement leurs effectifs ou de rester dans leurs postes d'origine (au niveau des APC).

A l'effet d'accélérer les procédures pour la mise en place officielle de ces Epic les présidents des APC ont été instruits de tenir des délibérations *"avant demain"* relatives à leur adhésion au projet, avant que ces Epic, qui ont déjà établi leurs registres de commerce, comptes bancaires, adhésion à la CNAS et toutes les autres démarches inhérentes, ne soient installés définitivement et n'entrent en activité.

L'Epic d'éclairage public (Mitidja Inara) est appelé à relever un *"grand défi"* pour rendre opérationnel l'ensemble du système concerné et rattraper la *"défaillance de taille"* constatée actuellement, a souligné M. Bouazghi.

"Sur un total de 57.000 points lumineux que compte les 25 communes, 35.000 ne sont pas fonctionnels et seuls 6.000 points sont en bon état", a-t-il relevé, estimant que la nouvelle entreprise doit être dotée de tous les moyens nécessaires à même d'*"illuminer convenablement la wilaya"*.

S'agissant de la collecte des déchets et des espaces verts, la majeure partie des communes de Blida ont déjà acquis une expérience, *"même si les résultats n'ont, jusque-là, pas été très satisfaisants"*, a noté le wali.

Il a, toutefois, estimé que le travail effectué ces dernières années constitue un *"élément de taille"* sur lequel peuvent s'appuyer les nouveaux EPIC pour améliorer davantage la situation.

Pour les déchets ménagers, à titre d'exemple, les collectivités locales parviennent à collecter une moyenne de1.100 tonnes par jour. *"Avec la mise en service des deux entreprises spécialisées et l'organisation du travail y afférent la performance sera certainement plus importante"*, a-t-il estimé.

La création de ces trois Epic dans la wilaya a été annoncée, en octobre 2015, conformément à la nouvelle stratégie des pouvoirs publics visant à améliorer la gestion des affaires publiques au niveau des collectivités locales.

APS

TAMANRASSET, ENERGIES RENOUVELABLES

Mise en service de 2 centrales solaires et pojection de 3 autres

Deux nouvelles centrales solaires ont été mises en service récemment dans la wilaya de Tamanrasset, en attendant le lancement cette année des projets de trois autres, a annoncé la Direction locale du secteur de l'énergie.

PAR BOUZIANE MEHDI

Implantée au chef-lieu de wilaya, il s'agit d'une centrale d'une capacité de production de 13 mégawatts d'électricité et une autre de 5 mégawatts localisée à In-Salah, réalisées au titre d'un programme portant rationalisation dans l'exploitation des énergies classiques et développement des énergie renouvelables dans cette wilaya, a précisé, à l'APS, le directeur du secteur, Ali Nasri, ajoutant que l'entrée en exploitation de ces nouvelles centrales solaires a permis de renforcer le réseau d'électricité, tout en réduisant l'utilisation des hydrocarbures dans la production de l'électricité.

C'est durant cette année que les travaux de réalisation de trois autres centrales solaires seront lancés dans les communes d'In-Guezzam, Tin-Zaouatine et Idelès, en plus de la proposition d'autres sites pour accueillir prochainement 8 autres centrales solaires d'une capacité de 5 à 10 mégawats, dans différentes régions de la wilaya, a fait savoir le même responsable à l'APS.

S'agissant de l'approvisionnement de la ville de Tamanrasset en gaz naturel à partir d'In-Salah, M. Nasri a précisé que les travaux de ce projet s'étalant sur une distance de 530 km a enregistré un taux d'avancement de ses travaux de 70%.

Ce projet, livrable au troisième trimestre de l'année 2017, contribuera au développement local, au regard des avantages qu'il offrira en faveur des investisseurs et de la production de l'énergie électrique, a ajouté le directeur du secteur, soulignant qu'un total de 17.000 raccordements au réseau de gaz propane ont été déjà réalisés à partir de deux stations de gaz propane installées dans les quartiers Tafsit et Tahgouine.

B. M.

CONSTANTINE

Réception des Oueds Rhumel et Boumerzoug fin 2016

Les travaux d'aménagement et de calibrage des oueds Rhumel et Boumerzoug, à Constantine, seront réceptionnés *"d'ici à la fin de l'année 2016"*, a indiqué à l'APS le directeur des ressources en eau, Ali Hamam.

Le chantier d'aménagement et de calibrage de ces deux cours d'eau avance sur un rythme *"soutenu"*, autorisant la prévision de réception du projet pour la fin de l'année en cours, a affirmé ce responsable, précisant que les travaux sont déjà achevés sur *"plusieurs segments"*.

Engagé en 2014, le long des oueds Rhumel et Boumerzoug, sur un linéaire de plus de 12 km, ce projet structurant porte également sur l'aménagement d'espaces verts sur chacune des berges de ces cours d'eau, a déclaré M. Hamam. Ce projet stratégique qui a nécessité un investissement public de plus de 10 milliards de dinars, aura un impact certain sur la protection de la ville de Constantine contre les inondations et permettra également de doter cette ville d'espaces de loisirs et de lieux de détente pour les familles, a souligné la même source. Outre l'aspect environnemental, ce projet revêt un *"intérêt capital"* pour la ville dans la mesure où il permettra de lutter contre le phénomène des glissements de terrain signalés notamment à proximité des berges d'Oued Rhumel, a souligné M. Hamam, mettant l'accent sur l'importance de cette opération dans la protection des sols contre l'érosion.

JIJEL, LUTTE CONTRE LES ABATTOIRS CLANDESTINS

Renforcement des activités des brigades et des bureaux d'hygiène communaux

Les participants à une journée d'étude sur les abattoirs, tenue la semaine dernière à Jijel, ont insisté sur le renforcement des activités des brigades mixtes et des bureaux d'hygiène communaux pour lutter contre l'abattage clandestin. La construction d'abattoirs modernes, en dehors du tissu urbain, en particulier dans les trois principales agglomérations de la wilaya (Jijel, Taher et El-Milia), a également été recommandée lors de cette rencontre organisée par la Direction de wilaya du commerce (DCP).

Une rencontre au cours de laquelle il a également été souligné la nécessité *"d'installer des chambres froides au sein des abattoirs, le transport des carcasses dans des camions isothermes et l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation aux risques liés à l'abattage clandestin"*.

Concernant l'aspect environnemental, les participants ont mis l'accent sur *"la mise en conformité des abattoirs avec les normes en vigueur"* et l'équipement de la région d'un incinérateur pour la destruction de déchets provenant de l'abattage d'animaux de boucherie.

Dans une communication portant sur les *"conditions d'hygiène et de salubrité dans les établissements d'abattage"*, Mme Nadjet Boularouk, cadre à la DCP a révélé que *"l'ensemble des abattoirs et des tueries opérationnels dans la wilaya de Jijel ne répondent pas aux normes"*.

Cette rencontre, qui a regroupé des vétérinaires (publics et privés), des bouchers, des représentants du secteur de la santé et des adjudicataires exploitant des abattoirs, a pour objectif *"d'attirer l'attention des opérateurs sur les infractions relevées dans la commercialisation des produits carnés"* et, surtout, de *"mettre en garde contre l'abattage clandestin qui sévit à grande échelle dans la région"*, ont indiqué les organisateurs de la manifestation.

Il existe dix-sept structures d'abattage dans la région, à savoir un abattoir au chef-lieu de wilaya et 16 tueries, dont 8 sont fermées, a indiqué à l'APS l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Moad Betatache. Ces infrastructures sont pour la plupart dans un *"état d'insalubrité avéré"* et sont *"dépourvues d'installations frigorifiques, d'eau ou bâches à eau"*, ce qui plaide en faveur de leur fermeture, a-t-il dit.

La représentante de la Direction de l'environnement, Souhila Sangate, a expliqué ce que prévoit la réglementation en matière d'exploitation d'établissements d'abattage d'animaux de boucherie, énumérant les différentes opérations mesures prévues pour la protection de l'environnement comme le compostage, valorisation et le recyclage des déchets. Selon elle, un *"gros travail reste à faire pour une mise aux normes de ces établissements"*.

Au cours de ces derniers jours, la Direction du commerce, qui a découvert deux abattoirs clandestins au lieu-dit Tassoust (Emir-Abdelkader), a procédé à la saisie de 130 kg de viande rouge provenant d'abattage clandestin, saisi et détruit 160 kg de viande de vache à Kaous, 260 kg de viande blanche dans différentes communes et détruit 25 kg de merguez à Texenna et Jijel, a indiqué Mohamed Brihmouche, responsable à la direction du Commerce.

Au cours des débats, plusieurs intervenants ont notamment mis l'accent sur le contrôle du bétail à la ferme (identification et santé), l'hygiène et l'inspection sanitaire, la maitrise du froid et de l'hygiène, le contrôle sante et post mortem.

APS

SIDI BEL-ABBES

Gaz naturel pour 926 foyers à Sidi Yacoub

Pas moins de 926 foyers dans la commune de Sidi Yakoub, daira de Sidi Lahcen, wilaya de Sidi Bel-Abbès ont été raccordés, la semaine dernière, au gaz naturel, dans une ambiance festive.

Inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 dans sa deuxième tranche, le projet comprend 946 branchements de gaz sur une longueur de 10,628 kilomètres pour un coût global de 97,345 millions DA, a indiqué la Direction locale de distribution de gaz de Sonelgaz.

Le taux de raccordement dans l'ensemble des communes de la wilaya avoisine à présent les 100%, a indiqué, pour sa part, le wali, Mohamed Hatab qui a présidé la mise en service symbolique de l'opération, soulignant que l'année 2016 sera celle du raccordement au gaz naturel des régions et des agglomérations isolées.

L'événement a été très bien accueilli par la population locale qui va pouvoir enfin passer un hiver au chaud et en finir avec les tracas du gaz butane.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, contribue également à renforcer le processus du développement local.

APS

BRÉSIL

Soupçonné de corruption, Lula ne "craint pas" la justice

Le scandale de corruption autour du géant pétrolier Petrobras continue de susciter des remous politiques au Brésil, après l'interpellation de l'ex-président Lula qui a affirmé ne pas craindre la justice et clamé son indignation.

"Je me suis senti prisonnier ce matin" dans les locaux de la police fédérale situés à l'aéroport de Congonhas, à Sao Paulo (sud-est), a déclaré vendredi Lula au siège du Parti des travailleurs (PT). *"S'ils voulaient m'entendre, il fallait juste me convoquer et j'y allais. Je ne dois rien (à personne) et je ne crains pas"* la justice.

Selon le procureur Carlos Fernando dos Santos Lima de l'Etat du Parana (sud), en charge de l'enquête, l'ex-chef d'Etat a bénéficié de *"beaucoup de faveurs"* de la part de grandes entreprises du bâtiment, accusées de corruption dans le scandale Petrobras.

"Les faveurs sont nombreuses et difficiles à quantifier", mais *"personne n'est au-dessus de la loi dans ce pays"*, a martelé devant la presse le procureur, qui n'envisage pas de demander l'incarcération de l'ancien chef d'Etat à l'heure actuelle.

L'ancienne icône de gauche, qui a gouverné le Brésil de 2003 à 2010, a qualifié la perquisition à son domicile, puis son transfert au siège de la police, de *"show médiatique plutôt qu'une enquête sérieuse"*. L'actuelle présidente Dilma Roussef s'est également indignée de l'interpellation *"inutile"* de son mentor, dans un communiqué.

Les procureurs *"ont rallumé la flamme qui m'habite ! La lutte continue !"*, a lancé Lula, faisant part de son *"indignation"* face à ceux qui *"veulent criminaliser le Parti des travailleurs, criminaliser Lula"* par crainte que le PT reste au pouvoir. *"Je ne sais pas si je serai candidat en 2018"* à la présidence, a-t-il lancé, promettant toutefois de parcourir le pays en défense du parti qu'il a fondé en 1980, vers la fin de la dictature.

Vendredi soir, devant des centaines de partisans réunis à Sao Paulo, Lula a réitéré un message de combativité : *"S'ils veulent me vaincre, alors ils devront m'affronter dans les rues de ce pays". "Si quelqu'un pense que les persécutions et les dénonciations vont me faire taire, moi j'ai survécu à la faim, et celui qui survit à la faim ne renonce jamais"*, a-t-il lancé.

Devant le siège du PT, des dizaines de militants agitaient les drapeaux rouges du parti et des banderoles de soutien à Lula. *"Il n'y aura pas de coup d'Etat !"*, criaient-ils.

Violence juridique

Le président vénézuélien, le socialiste Nicolas Maduro, lui a apporté son soutien via Twitter: *"De cette attaque misérable tu sortiras plus fort, le Venezuela t'embrasse"*. Lula a subi *"une violence juridique"*, a dénoncé son avocat, Cristiano Zanin Martins. *"Rien ne justifie cette urgence. C'est un affront à la Constitution"*, a-t-il souligné.

L'ex-président a été interrogé sur un appartement triplex, une maison de campagne et des conférences *"qui sont des sujets connus pour lesquels il a déjà été interrogé et a déjà répondu"*, a poursuivi l'avocat.

Devant son domicile comme à l'aéroport où il a été interrogé, des dizaines de militants pro et anti-Lula lançaient des mots d'ordre et s'insultaient mutuellement, parfois en venant aux mains, sous les yeux attentifs d'effectifs de police armés.

Lancée en 2014, l'enquête sur le scandale Petrobras a mis au jour un système de trucage systématique des marchés passés entre le géant pétrolier contrôlé par l'Etat et 16 entreprises, donnant lieu à des commissions de 1 à 3% sur chaque contrat, dont une partie était reversée à des élus de la coalition au pouvoir.

L'interpellation de l'ex-chef de l'Etat est intervenue au lendemain d'une avalanche de nouvelles accusations de corruption dans le scandale Petrobras, avec notamment la déclaration d'un sénateur impliquant, selon la presse, Rousseff et Lula en assurant que la présidente a manipulé l'enquête.

"Ces révélations filtrées, apocryphes, sélectives et illégales doivent être rejetées et leur origine rigoureusement tirée au clair car elles bafouent la loi, la justice et la vérité", a réagi Dilma Rousseff.

La chef de l'Etat actuelle est elle aussi en mauvaise position, menacée par une procédure de destitution lancée fin 2015 par un groupe de juristes soutenus par l'opposition, qui l'accusent d'avoir maquillé les comptes publics.

TURQUIE

La police investit un grand journal hostile à Erdogan

Les inquiétudes pour la liberté de la presse en Turquie se renforcent. La police turque a investi, vendredi 4 mars, les locaux du quotidien *Zaman*. Une décision judiciaire a placé sous tutelle ce journal hostile au président islamo-conservateur Recep Tayyip Erdogan.

Gaz et canon à eau La police a utilisé gaz et canon à eau pour disperser des centaines de personnes qui s'étaient rassemblées devant le siège du journal à Istanbul et pénétrer dans le bâtiment. Plus tôt dans la journée, sur requête d'un procureur, un tribunal d'Istanbul avait ordonné la nomination d'administrateurs provisoires à la tête du groupe Zaman, selon l'agence de presse Anatolie, favorable au gouvernement. Les raisons de cette mise sous tutelle n'ont pas été précisées mais elles font peu de doutes, tant l'hostilité entre le quotidien et le régime était vive.

L'ennemi n°1 d'Erdogan dans le viseur

Le groupe Zaman, qui outre le quotidien *Zaman* possède le journal de langue anglaise *Today's Zaman* et l'agence de presse Cihan, est considéré comme étant proche de l'imam Fethullah Gülen. Ce dernier est un ancien allié devenu l'ennemi numéro un du président turc. Le torchon brûle entre les deux hommes depuis un retentissant scandale de corruption qui a éclaboussé le plus haut sommet de l'Etat fin 2013.

Le président accuse Fethullah Gülen, 74 ans, d'être à l'origine des accusations de corruption qui l'ont visé il y a deux ans et d'avoir mis en place un *"Etat parallèle"* destiné à le renverser, ce que les *"gülenistes"* nient farouchement. Depuis ce scandale, les autorités turques ont multiplié les purges, notamment dans la police et le monde judiciaire, et les poursuites judiciaires pour *"terrorisme"* contre les proches de la nébuleuse Gülen et ses intérêts financiers

La pétition contre le projet de loi El Khomri atteint un million de signatures

Une première en France. La pétition en ligne contre l'avant-projet de loi El Khomri sur la réforme du droit du travail a dépassé le cap du million de signatures vendredi 4 mars dans la soirée, deux semaines seulement après son lancement, battant tous les records en France.

Lancée le 19 février par des militants associatifs et syndicalistes, notamment la féministe Caroline De Haas, elle devance ainsi la pétition contre la directive européenne sur le secret des affaires (plus de 512.000 signatures) et celle demandant la grâce présidentielle pour Jacqueline Sauvage, condamnée pour le meurtre de son mari violent (près de 436.000 signatures). Mme El Khomri a répondu aux signataires sur le site Intitulée *"Loi travail : non merci ! »*, cette pétition demande à la ministre du Travail, Myriam El Khomri, de renoncer à ce texte. Ses auteurs dressent une liste de mesures contenues dans l'avant-projet qui a soulevé un mouvement de contestation au sein de la gauche et des syndicats. La semaine dernière, la ministre avait d'ailleurs répondu aux contestataires sur le site de la pétition. Face aux interrogations sur le succès rapide de la pétition, le directeur de Change.org en France, Benjamin des Gachons, a assuré que *"la question de la vérification des signatures est au cœur de notre modèle". "Nous garantissons que les fausses signatures sont nettoyées dans les 24, 48 heures suivant leur apparition"*, a-t-il ajouté.

MIDI
IT&TELEPHONIE
MobileAlgérie.com
Le Portail de l'actualité des télécoms en Algérie

MOBILE WORLD CONGRESS 2016

Quand Zuckerberg s'invite à la présentation du Samsung Galaxy S7

Page 14

"ADOLESCENTS ATTARDÉS" OU "DANGEREUX" HACKEURS

TROIS ANONYMOUS FACE À LA JUSTICE

Page 12-13

APPLE ET JUSTICE AMÉRICAINE

Le cloud ne serait-il pas la faille ?

Apple défraye à nouveau la chronique, suite au jugement rendu mardi 16 février par la Cour fédérale du Riverside en Californie.

"ADOLESCENTS ATTARDÉS" OU "DANGEREUX" HACKEURS

Trois Anonymous face à la justice

Anonymous a encore récemment fait parler de lui en s'attaquant au ministère de la Défense de France, ou en faisant brièvement tomber les sites de l'Assemblée nationale, du Sénat et de Pôle emploi. Mardi 23 février, c'était cependant pour des faits datant de plusieurs années que des membres du collectif informel de militants Anonymous sont cités au tribunal de grande instance de Paris.

Trois hommes comparaissaient devant la 13e chambre correctionnelle, après le piratage et la diffusion en janvier 2012 d'une base de données contenant les noms, prénoms, numéros de téléphones, adresses e-mails et mots de passe de 541 policiers et délégués syndicaux de la police. Ces informations, volées dans la base de données du site d'un syndicat, avaient été publiées le 27 janvier sur le site Pastebin.com. La page est aujourd'hui supprimée mais une copie subsiste en ligne. La liste était accompagnée d'un message de revendication, *"en représailles aux basses méthodes de l'Etat"*, et annonçait la publication de plus de données.

Pour la liberté d'expression

Les trois prévenus, Quentin, Florent et Lucas – alias "Sunki", "Dump" et "Calin"– ont été interpellés entre juin et octobre 2012. Ces hommes aujourd'hui dans la vingtaine sont jugés à la fois pour le piratage du site du syndicat Unité SGP Police-FO, mais aussi pour la "défiguration" (la modification de la page d'accueil) de plusieurs sites gouvernementaux : modernisation.gouv.fr, rgpp.modernisation.gouv.fr et immigration.gouv.fr.

Leur participation au collectif Anonymous, généralement sur le canal de discussion qui rassemblait près de 300 personnes, était un acte militant. Ils entendaient lutter pour la liberté d'expression et les libertés numériques. L'ambiance était chaude à l'époque chez les Anonymous, entre traité ACTA sur la contrefaçon, fermeture de Megaupload et l'interpellation quelques jours plus tôt de plusieurs membres français présumés du collectif, soupçonnés d'avoir joué un rôle dans l'attaque de sites Internet d'EDF en avril 2011.

Ils tiennent aujourd'hui à nuancer, voire nier leur participation aux attaques. *"Les personnes qui ont réellement fait [ces attaques] se sont anonymisées et s'y connaissent vraiment"*, explique "Dump" à l'audience. Lui et "Sunki" confirment avoir cherché des failles sur le site d'Unité SGP Police-FO – l'un d'eux est soupçonné d'avoir téléchargé la base de données sans la diffuser – mais expliquent n'avoir visité les sites gouvernementaux *"défigurés"* qu'après l'attaque, menée selon eux par d'autres militants. Quant à leur participation à Anonymous, elle ne peut pas être qualifiée d'association de malfaiteurs, *"il n'y a pas d'instructions, pas d'entente et de division des tâches"*, plaide leur avocate, Me Anne-Sophie Laguens.

« Son pseudonyme, c'est "Calin", son adresse e-mail, "Gros nounours bleu" »

De son côté, "Calin" assure qu'il n'avait pas les connaissances techniques pour participer aux attaques et qu'il ne s'est impliqué dans Anonymous que de janvier à mars 2012 ; ce que les enquêteurs confirmeront. *"Son pseudonyme, c'est "Calin", son adresse e-mail, "Gros nounours bleu", et l'adresse IP est celle de sa mère"*, explique Me Laguens. En revanche, il confirme avoir diffusé sur Twitter la base de données après sa publication, tout en précisant en avoir censuré une partie.

L'un des prévenus affirme avoir découvert la faille du site du syndicat policier à la fin de 2011. Il dit avoir à l'époque prévenu l'administrateur du site, en lui signalant en détail quelle était la vulnérabilité technique, sans que rien ne soit fait pour la corriger. *"C'est un lanceur d'alerte"*, a plaidé son avocat, Me Matthieu Hy, en faisant référence au projetde loi numérique qui prévoit des exemptions de peines pour les hackeurs bien intentionnés. Toujours est-il qu'en janvier 2012, sur un canal de discussion d'Anonymous en pleine ébullition, il mentionne la vulnérabilité, et un certain "Shanon" vient lui demander conseil. C'est ce quatrième internaute, inconnu des autorités, qui aurait téléchargé et publié les coordonnées de 541 policiers, assurent les prévenus, sans en avoir la certitude.

Devant le tribunal, "Sunki" explique n'avoir pas réalisé à l'époque la gravité de la publication d'une telle liste de coordonnées personnelles. *"J'imaginais qu'ils allaient défacer[néologisme signifiant défigurer un site Web en cassant sa page d'accueil] le site en se servant de la vulnérabilité"*, explique-t-il. Il assure qu'il y a eu sur le canal de discussion du collectif des discussions sur l'opportunité de publier ces informations.

Aujourd'hui, les trois hommes travaillent tous dans divers domaines du Web et de l'informatique, dont l'un à Dublin, en Irlande. Ils regrettent tous les trois les actions qui les ont menés devant le tribunal correctionnel, et leurs avocats demandent à la justice d'écarter les peines de prison avec sursis, voire de relaxer les prévenus.

"En cybercrime, on interpelle peu"

Le procureur, qui requiert pour tous les prévenus une même peine d'un an de prison avec sursis et 5.000 euros d'amende, appelle, lui, à ne pas minimiser leurs actes. "Les actions d'Anonymous ont un coût" pour l'Etat, souligne-t-il. *"La DCRI a mieux à faire que de s'occuper d'adolescents attardés"*, lâche un avocat des parties civiles. Mais pour le procureur, il ne s'agit pas de jeunes inconscients mais de "gens dangereux".

Il met en avant le préjudice subi par les policiers dont les identités ont été dévoilées. L'un des avocats des parties civiles fait état de spams et de messages téléphoniques reçus par une vingtaine de victimes. *"Ils défendent l'anonymat, mais qu'en est-il des policiers ?"*, demande un autre, qui dénonce *"une banalisation des attaques informatiques"*. La décision a été mise en délibéré.

Comme le soulignait le procureur au cours de l'audience, *"en matière de cybercrime on interpelle peu"*, tout en promettant *"qu'il ne s'agit pas de faire de ces trois-là des têtes de Turcs"*. Pourtant, les autorités avaient mis les moyens. En 2011 et 2012, la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI, ancêtre de la Direction générale de la sécurité intérieure, DGSI) avait en effet enquêté sur les actions d'Anonymous en France et, notamment, sur l'opération "Greenrights" qui ciblait EDF comme l'avait révélé le site Owni en juin 2012. Elle avait mené à la mise en examen de deux personnes le 26 janvier 2012, dont l'administrateur d'un site connu sous le pseudonyme de "Triskel", finalement relaxé.

Si les faits jugés ce mardi étaient anciens, le mouvement Anonymous garde de son actualité. Les lenteurs de la justice ont provoqué un drôle de chassé-croisé. Au moment où trois hommes étaient jugés au tribunal de grande instance de Paris pour des actions commises il y a plusieurs années, des internautes se présentant comme membres du collectif informel revendiquaient le piratage et la diffusion d'une base de données du ministère de la défense.

Super VOOC Flash Charge : 15 minutes = 100% de batterie

La batterie représente un élément majeure dans le choix du smartphone car représente souvent un problème pour les utilisateurs. Pour mettre fin aux inconvénients causés par les batteries à courte autonomie, OPPO a présenté sa nouvelle technologie baptisée Super VOOC Flash Charge.

Super VOOC Flash Charge est la version développée de l'original VOOC Flash Charge, créée par OPPO en 2014 et utilisée aujourd'hui par plus de 18 millions personnes dans le monde. L'Original VOOC Flash Charge avait dès lors révolutionné le chargement de batterie, permettant de bénéficier de2 heures d'appel après seulement 5 minutes de charge. Le Super VOOC s'élève à un niveau plus haut et offre 10 heures d'autonomie en mode appel après seulement 5 minutes de charge. Il permet de recharger à 100% une batterie de 2500 mAh en seulement 15 minutes.

Le journaliste n'a plus le "monopole" de l'information avec l'arrivée des NTIC

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont remis en cause la *"légitimité"* du journaliste, lequel n'a plus le *"monopole"* de l'information, a estimé à Alger, Dr Fatma Bensaad Dusseaut, enseignante et chercheuse en sciences de l'information et de la communication à l'université de Bordeaux (France).

***"L'information n'est plus livrée par seulement des professionnels mais aussi par des particuliers et au-delà de la qualité de cette information, c'est toute la légitimité du journaliste qui est remise en cause"*, a indiqué Mme Dusseaut, lors d'une conférence sur le thème : "*Journalisme au défi des mutations technologiques : quelle place pour l'éthique ?*".**

A ce propos, elle a observé que le journaliste n'a plus le *"monopole"* de raconter le monde mais de le *"faire comprendre et ce, à l'aune des difficultés et des libertés"* induites par internet. L'arrivée des nouvelles technologies de communication a conduit à une *"richesse dans le contenu informatif, a brouillé les frontières entre le journaliste et le public et a distribué de nouveaux rôles"*, a poursuivi la spécialiste. S'interrogeant sur la place qu'occupe, par conséquent, un journaliste dans une société marquée par une *"indigeste abondance"* de l'information, elle souligne : *"Pourquoi continuer à payer une information que l'on peut avoir gratuitement ?"*

Elle avance, à ce propos, que l'invasion du numérique a contraint le journaliste à *"justifier et à repenser son utilité sociale"* et la conduit à *"rivaliser avec des entreprises dont le souci principal est la rentabilité économique"*.

Aux yeux de la conférencière, la formation des professionnels des médias *"s'impose"* à l'ère de la suppression du papier qui contraint ces derniers à *"acquérir de nouvelles techniques afin qu'ils restent maîtres des bouleversements"* entraînés par internet.

Face, en effet, aux dérives qui ne manquent pas d'accompagner l'utilisation des NTIC, les médias classiques sont appelés à *"s'adapter, sans jamais rompre"*, plaide Dr Dusseaut. A ce propos, l'éthique se place *"au cœur de la démarche identitaire"* du journaliste, considère la conférencière, citant trois règles faisant la différence entre *"les gens de la plume des autres sources d'information"*, à savoir la *"liberté, la vérité et le respect de la dignité humaine". "Les normes sont une balise pour le respect du vivre-ensemble, de la différence"*, note-t-elle, relevant l'intéressement des professionnels des médias davantage pour les sujets politiques et les affaires publiques alors que les internautes sont plus attirés par l'actualité liée aux technologies, aux faits divers, etc… En dépit de la place grandissante d'internet dans les sociétés contemporaines, la presse traditionnelle n'est pas prête pour s'éclipser, dès lors que, paradoxalement, on *"n'a jamais eu autant besoin d'être accompagnés d'une meilleure compréhension du monde et* d'une maîtrise des cloisons entre l'info et l'intox", conclut-elle.

La conférence animée par Mme Dusseaut s'inscrit dans le cadre du second cycle des rencontres initié par le ministère de la Communication, au profit des professionnels des médias et entamé en décembre dernier.

APPLE ET JUSTICE AMÉRICAINE

Le cloud ne serait-il pas la faille ?

Apple défraye à nouveau la chronique, suite au jugement rendu mardi 16 février par la Cour fédérale du Riverside en Californie.

Le juge américain exige que la multinationale offre *« une assistance technique raisonnable »* au FBI afin de lui permettre d'accéder au contenu crypté de l'iPhone d'un des auteurs présumés de la fusillade de San Bernadino. Quelques jours après la tuerie, le FBI avait demandé aux autorités locales de réinitialiser le mot de passe de l'iCloud associé au téléphone. Le compte réinitialisé n'est actif que si l'ancien mot de passe est saisi sur l'iPhone en question. Or, le téléphone litigieux était bloqué, rendant impossible la saisine. Sur l'iPhone les données des applications sont synchronisées avec l'iCloud qui n'est pas chiffré. L'ensemble des données sont donc stockées sur les serveurs d'Apple. Apple prétend avoir proposé au FBI de réaliser une sauvegarde de l'iCloud, le cloud de l'entreprise américaine. Cependant, la manipulation effectuée par le FBI sur ledit téléphone a rendu impossible cette action. Le jugement de mardi dernier vise à donner aux autorités la possibilité de tester autant de combinaison de mots de passe nécessaires pour accéder au contenu du téléphone. En effet, en l'état la saisine de 10 codes PIN erronés conduirait à l'effacement du contenu du portable. L'assistance technique requise s'analyserait donc pour Apple en la fourniture d'une version du logiciel iOS visant à désactiver la sécurité du téléphone. Tim Cook, successeur de Steve Jobs affirme que *« concevoir une version d'iOS qui contourne la sécurité de cette manière créerait sans contestation possible un backdoor »* engendrant par là même un certain nombre de dérives. En effet, *« dans de mauvaises mains, ce logiciel (…) pourrait débloquer n'importe quel iPhone que quelqu'un aurait physiquement en possession »*. La société conteste ainsi ce jugement considérant que cette requête *« menace la sécurité »* de ses clients. Depuis l'affaire Snowden qui avait révélé une collecte massive des données par la NSA dépassant le cadre sécuritaire, les sociétés américaines surfant sur cette vague d'indignation ont fait de la sécurité des données un véritable argument marketing. Le présent jugement fait à nouveau craindre une surveillance accrue des citoyens par les autorités, ce qui est considéré pour certains comme liberticide. Joseph Hall du Centre pour la démocratie et la technologie prétend qu'*« Apple n'a pas les clés »*, puisqu'elles seraient détenues seulement par les utilisateurs. *« Le fait qu'ils contestent le jugement de cette manière (…) fait penser qu'ils »* sont capables de déchiffrer les informations cryptées selon Darren Hayes, professeur de criminologie informatique à l'Université Pace. Il est de l'intérêt de la multinationale de maintenir l'ambiguïté sur cette question dès lors qu'affirmer le contraire laisserait sous-entendre qu'elle a la possibilité d'accéder aux téléphones de ses clients, ce qui aurait un impact négatif en termes d'image. Selon le communiqué de l'AFP, si l'inviolabilité des téléphones rassure les consommateurs, les autorités regrettent qu'elle puisse aider la criminalité. Cette affaire ravive ainsi le débat sur la nécessité d'accéder aux contenus en vue de lutter contre le terrorisme d'une part et de renforcer la sécurité des données, d'autre part. Le cloud est en ligne de mire. D'un point de vue informatique, le premier suppose l'introduction d'une faille de sécurité dans le programme au moyen notamment des backdoors (ou *« portes dérobées »*), tandis que le second vise à rendre le logiciel infaillible à toute intrusion tierce. La confrontation entre ces deux mouvements qui sont actuellement en train de se dessiner, est intrinsèque à la contradiction de leurs finalités. Il ne peut y avoir de juste milieu. Elle appelle donc à une prise de position des gouvernants. Jonathan Turley, professeur de droit à l'Université George Washington estime que l'action du juge Sheri Pym dans la présente affaire *« est presque de nature législative »* dans la mesure où *« le Congrès n'a pas ordonné aux fabricants de telles portes dérobées pour accéder aux appareils cryptés »*. En réponse à ce jugement, Tim Cook souhaite renforcer le chiffrement de bout en bout de ses iPhone, afin de maintenir le niveau de protection des données de ses utilisateurs et que le Cloud ne puisse constituer la faille de sécurité qui permettrait d'accéder aux contenus, même en présence d'une menace terroriste. Cela n'est pas sans faire écho à l'utilisation par Daesh de l'application Telegram qui présente un haut niveau de sécurité. Le fondateur de l'application, Pavel Durov avait eu des propos similaires à ceux de Tim Cook. Il avait créé Telegram en réplique à la prise de contrôle du réseau social VKontakte, équivalent de Facebook en Russie, par les autorités de ce pays. A noter que lundi 29 février, le juge James Orenstein a renvoyé le Département de la Justice dans ses retranchements en refusant la demande du FBI de mettre la main sur les données sauvegardées et chiffrées dans l'iPhone. Le juge a considéré que réinterpréter une vieille loi au XXIe siècle n'était pas une bonne idée.

Condor signe un partenariat avec Icflix

C'est lors du Mobile World Congress que le Président du Conseil d'administration de Condor a annoncé la nouvelle. Le constructeur algérien vient de signer un contrat avec la plateforme de streaming et de VOD Icflix. En plus d'avoir dévoilé de nouveaux smartphones, à savoir le A55 Slim, les Griff G4s et G2s, et les P6pro, P6 et P4pro, Abderrahmane Benhamadi a aussi annoncé le partenariat signé avec Icflix. Condor proposera ainsi à ses clients de bénéficier de contenu directement sur leurs terminaux mobiles. ICFLIX est une plateforme destinée à l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient qui fournit des films, des séries TV, des dessins-animés et des documentaires.

MOBILE WORLD CONGRESS 2016

Quand Zuckerberg s'invite à la présentation du Samsung Galaxy S7

Le Mobile World Congress a ouvert ses portes la semaine passée à Barcelone. Au programme, il y a eu beaucoup de nouveautés et d'annonces émanant des plus grands constructeurs électroniques mondiaux. Parmi eux, Samsung qui a levé le voile sur les successeurs du Galaxy S6 et S6 Edge. Et, grande surprise, le Sud-coréen a convié le fondateur de Facebook à sa conférence de presse...

C'est un Mark Zuckerberg confiant et acclamé par des milliers de journalistes et de VIP qui est monté sur scène. Le fondateur de Facebook est venu apporter tout son soutien au constructeur, déclarant vouloir nouer des partenariats autour du mobile et plus précisément autour de la vidéo à 360°.

Plus de suspens autour des Galaxy S7 et S7 Edge. Samsung a dévoilé ses nouveaux bébés qui seront commercialisés dès le 11 mars. Côté design, pas de surprise. Ils ressemblent à leurs prédecesseurs, ultra-plat avec les bords de l'écran incurvé pour le Edge. Côté fonctionnalités, c'est mieux, beaucoup mieux. Autonomie d'abord : la batterie augmente sa capacité de 30%. Samsung prétend même que l'utilisateur pourra regarder une saison complète de Game of Throne avec une seule charge !

Capteur numérique. Samsung a frappé fort. Le S7 embarque un capteur Dual Pixel de 12 megapixels plus rapide pour faire la mise au point que celui intégré au S6. Plus rapide même que l'autofocus de l'iPhone 6S Plus selon le constructeur. Notez 5 mégapixels pour la caméra frontale. L'écran Super Amoled du S7 affiche une résolution de 5.1 pouces, celui du S7 Edge de 5.7 pouces. Des raccourcis vers de nom-

breuses applications sont accessibles avec le pouce depuis le côté de l'écran. Côté capacité de stockage, ils sont dotés d'une ROM de 32 Go ou 64 Go extensible jusqu'à 200 Go via carte mémoire MicroSD, et de 4 Go de RAM. Les deux terminaux sont étanches. Ils survivent après une immersion de 30 minutes à plus d'un mètre. Samsung a aussi misé sur la réalité virtuelle lors de ce MWC, le S7 ayant été présenté conjointement avec le casque VR Gear. D'ailleurs, Mark Zuckerberg a promis durant son intervention de diffuser sur Facebook des vidéos adaptées au casque VR Gear.

côté prix, il faudra compter 699 pour le S7 et 799 pour le S7 Edge pour les versions 32 Go. Le casque Gear VR sera vendu 99 et sera offert avec les S7 Edge pré-commandés.

Mobilis dévoile des nouveaux plans Mobtasim

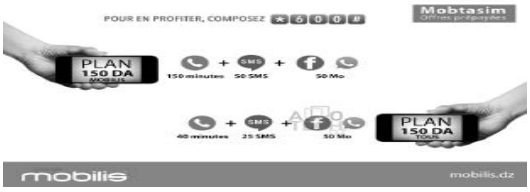

Mobilis propose de nouveaux plans optionnels pour ses clients prépayés 2G/3G Mobtasim. Les clients prépayés de l'offre Mobtasim et de ses plans (Classique, Awel, Batel et Gosto) auront le choix d'adhérer à deux nouveaux plans pleins d'avantages (Voix, SMS et Internet). Pour ce faire, une seule formule à composer : *600#. Ainsi, - le "plan 150 DA vers Mobilis" permet aux abonnés de profiter de 150 minutes d'appels + 50 SMS vers le réseau Mobilis + 50 Mo (WhatsApp et Facebook) ;

- le *"plan 150 DA vers tous"* permet aux abonnés de profiter de 40 minutes d'appels + 25 SMS vers tous les réseaux + 50 Mo (WhatsApp et Facebook).

SmartSensor Image Stabilization, "le stabilisateur d'image révolutionnaire"

Les smartphones ont pris le dessus sur les caméras ou les appareils photos classiques, faisant des performances photographiques des smartphones un facteur de choix indispensable, influant le plus souvent les décisions d'achat. Suivant son engagement à innover et à surprendre les utilisateurs, OPPO a décidé d'offrir aux utilisateurs de ses smartphones la possibilité de "prendre des photos partout et à tout moment".

Il existe deux types de technologies de stabilisation d'image optique : celle à base de capteurs et celle à base de lentilles. Vu les tailles des caméras des smartphones, les technologies utilisées jusqu'aujourd'hui ont toujours été à base de lentilles fondées sur des MEMS (micro-electro-mechanical system). LeSmartSensor d'OPPO est le premier stabilisateur d'image optique à base de capteurs dans le monde du smartphone. Il est aussi le plus petit stabilisateur d'image optique de tout genre dans le monde. Au MWC 2016, OPPO a également mis l'accent sur sa nouvelle stratégie de Camera Phone. Dans ce cadre, OPPO projette de renforcer son engagement à révolutionner la photographie de par le monde à travers plus de recherches, d'innovations et d'évolutions.

OPPO dévoile 2 nouvelles technologies

Après avoir vendu plus de 50 millions de smartphones en 2015, OPPO a profité du Mobile World Congress 2016 pour présenter deux nouvelles technologies dans l'expérience d'utilisation des smartphones : le stabilisateur d'images *"SmartSensor"* ainsi que la nouvelle technologie de chargement des batteries, le Super VOOC Charge Flash.

Facebook, enfin des alternatives au bouton "J'aime"

Il y a du nouveau du côté de Facebook. Le géant vient de déployer de nouvelles fonctionnalités pour son bouton *"Like"*. Vous allez enfin pouvoir adorer une publication ou carrément la détester. En cliquant sur le pouce du Like ou en le survolant dans la version web du réseau social, l'internaute pourra admirer un post en choisissant *"J'adore"* ou *"Wouah"* ou encore le détester avec *"Grrr"*.

L'équipe de Mark Zuckerberg explique que ces nouveaux types de réaction sont le fruit de plus d'un an de recherches au niveau mondial. *"Nous testons Réactions depuis l'année dernière dans un certain nombre de pays et les retours sont très positifs."*

Ce nouveau service est disponible depuis hier. Pensez donc à mettre à jour votre application.

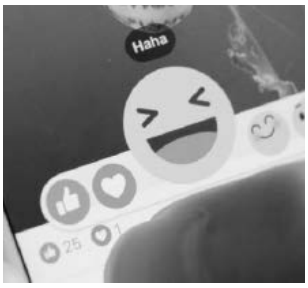

SAKARAT NEDJMA

Un thriller ésotérique signé Amel Bouchareb

Palpitant, complexe et érudit, puisant dans l'histoire des symboles religieux autant que dans les fantasmes qu'ils alimentent, Sakarat Nedjma, premier roman en langue arabe d'Amel Bouchareb, se lit comme un thriller ésotérique sur le thème de la création artistique.

PAR FODHIL BELLOUL

Dans ce livre de 429 pages, paru chez Chihab, le lecteur est invité à dénouer les mystères de la mort suspecte d'Ilias Madi, un peintre algérien au succès international élevé en Italie, qui revient dans son pays d'origine dans l'espoir de retrouver l'inspiration.

Ce retour à Alger, coïncidant avec l'annonce de la disparition du grand-père, s'impose à l'artiste après une étrange conversation avec "Cheikh Borhane", un maître soufi rencontré dans un temple bouddhiste à Pise.

Parallèlement à la quête d'Ilias — et à l'enquête conduite par un inspecteur de police — la romancière déroule l'histoire de Damia Ben Haroun, fille d'un vendeur d'objets d'artisanat d'Alger, engagée dans une agence publicitaire que la propriétaire reconvertit en maison d'édition pour *"prendre sa part"* de la subvention publique, à l'occasion d'une grande manifestation culturelle.

Ces deux histoires qui ont pour cadre le même immeuble colonial servent surtout à produire un halo de mystère où les symboles de différentes religions et croyances (païenne, hébraïque, chrétienne, musulmane, hindouiste, franc-maçonnique et même satanisme) s'enchevêtrent au centre de l'intrigue.

Ce qui donne, par exemple, ces discussions via Internet entre Ilias Madi et son ami Irmano Pirgonzi, professeur d'art sacré à Turin et adepte de la Kabbale (mystique juive), ou encore cet échange entre les Ben Haroun, père et fils, autour d'une étoile à six branches gravée dans un plateau en cuivre de leur magasin...

La présence de ces symboles révèlent l'étendue du travail de recherche accompli par la romancière de 32 ans : des supputations autour de la véritable religion de Christophe Colomb, aux superstitions autour des temples et statues de la ville de Turin, en passant par les dieux païens de l'Afrique du Nord et l'histoire du soufisme, autant de preuves d'érudition présentes dans le récit.

Impressionnant par ces références historiques, le roman l'est aussi par l'humour acide pratiqué par l'auteure pour dépeindre des personnages de responsables d'institutions publiques ou d'hommes politiques en Algérie, tous suspects potentiels dans la mort du héros.

Il en est ainsi de Monsieur Améziane, directeur de l'académie des Beaux-arts, qui a *"acheté son doctorat (une thèse plagiée) à 380 millions de centimes"*, ou encore de Madame Safri, directrice fantasque et mégalomane d'un institut de recherche, plagiaire, elle aussi, de Damia Ben Haroun dont elle détournera les travaux universitaires pour impressionner *"sa cour"*.

Le plus édifiant reste, cependant, le Dr Chenit, un personnage très influent et très soutenu en haut lieu, député et président de *"Notre Algérie"*, une ONG revendiquant des milliers d'adhérents sur tout le territoire.

Cette sévère critique sociale atteindra son apogée par l'évocation de *"Nedjma"*, le chef-d'œuvre de Kateb Yacine, dont des passages entiers sont repris pour servir, à la fois, de contrepoids aux réalités décrites et de clé pour la compréhension du récit.

En plus d'exceller dans la construction de ses personnages, Amel Bouchareb impressionne également par les prouesses formelles qu'elle met en œuvre pour maintenir en haleine le lecteur.

Ainsi, le mystère restera entier jusqu'aux dernières pages du livre où l'auteure propose pas moins de 84 chapitres, très courts, conçus à la manière de plans cinématographiques, interrompus parfois au comble du suspens par un jeu de retours incessants sur le passé de certains personnages.

Cette maîtrise technique est, en outre, servie par une langue simple mais qui ne manque pas de subtilité, particulièrement pour les chapitres les plus drôles.

Avec tous ces ingrédients, auxquels s'ajoutent les différents niveaux de lectures possibles de ce récit ambitieux et foisonnant, la jeune romancière — auteure d'un recueil de nouvelles chez le même éditeur — s'impose d'emblée comme une des plumes les plus prometteuses de sa génération.

F. B./ APS

SEMAINE CULTURELLE DE TIZI-OUZOU

Akli Yahiatene et Kader Taleb ouvrent les festivités

Les chanteurs Akli Yahiatene et Kader Taleb ont subjugué, jeudi soir, par leurs rythmes kabyles entraînants et la beauté de leurs mélodies le public constantinois présent en force à la salle Ahmed-Bey où s'est ouverte la semaine culturelle de Tizi Ouzou. wPlacée sous le signe d'un hommage à l'auteur-compositeur et chanteur d'expression kabyle Rabah Taleb, décédé en décembre 2015, la soirée concoctée par la capitale du Djurdjura dans l'antique Cirta, en présence du ministre de la Jeunesse et des sSports, El Hadi Ould Ali, a offert aux spectateurs des moments musicaux enchanteurs.

Du haut de ses 86 ans, Akli Yahiatene a entamé sa prestation avec *"Thamurtiw thamurth Idhurar"* (Mon pays est celui des montagnes), emportant l'auditoire dans la profondeur des paroles reflétant la splendeur des paysages de Kabylie. L'artiste, chaleureusement ovationné, enchaîne avec *"Aminigh Awal Fahmith"* (Je te dis une parole à saisir) et *"El Firak"* (La séparation) que beaucoup de présents fredonnent sans relâche. En parfaite communion avec son public, celui que l'on surnomme le maître de la chanson chaâbie kabyle a lancé *"Athssant walniw segumettawen"* (Mes yeux rient de larmes) et puis "Ya el Menfi" (le banni), arrachant des flots d'ovations d'un public conquis.

Avec panache et beaucoup d'ardeur, Kader Taleb, fils du regretté Rabah Taleb, a gratifié à son tour l'assistance avec un bouquet de chansons puisées de son dernier album

La semaine culturelle de la wilaya de Tizi-Ouzou, organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), se poursuivra jusqu'à dimanche avec des expositions multiples, relatant à travers des tableaux, l'histoire aussi mouvementée que passionnante de la région de Tizi-Ouzou.

La semaine culturelle de Tizi-Ouzou, organisée dans le cadre de la manifestation *"Constantine, capitale 2015 de la culture arabe"*, sera marquée par une autre exposition permettant d'admirer les ruelles des villages du Djurdjura, ses principaux vestiges touristiques et ses sites captivants, aux côtés de stands retraçant l'histoire des tapis berbères, des bijoux d'Ath Yenni et de la poterie, de Maâtkas et d'ailleurs.

Le public constantinois, invité à découvrir également l'art culinaire kabyle à travers un stand réservé aux plats et aux friandises les plus connues dans la région kabyle, pourra également assister à des pièces théâtrales, à des récitals poétiques ainsi qu'à une conférence portant sur la Wilaya III historique et la Révolution algérienne qui sera présentée par Abdenour Si Hadj Mohand.

Au programme également le documentaire *"Dargaz ammi"* d'Ahcène Osmani relatant le parcours exceptionnel du défunt homme politique Abane Ramdane.

STAR WARS

Tony Dyson, le père de R2D2, est mort

Le professeur Tony Dyson, qui a conçu le plus célèbre robot de la galaxie, est décédé à l'âge de 68 ans...

Tony Dyson s'est éteint ce vendredi à l'âge de 68 ans sur l'île maltaise de Gozo. Ce Britannique est surtout connu pour avoir conçu R2D2, le célèbre robot de la saga *Star Wars*. Son corps sans vie a été découvert à son domicile par un voisin qui s'inquiétait de voir la porte de sa maison ouverte, rapporte la BBC. Il serait décédé de causes naturelles.

Huit exemplaires du robot clignotant

L'heure de gloire du professeur Tony Dyson est arrivée quand il a été chargé de construire huit exemplaires de R2D2 pour les besoins du film. *« Une des périodes les plus excitantes de ma vie »*, a-t-il confié plus tard. L'apparence du robot bleu et blanc a été définie par le désigner en chef, Ralph Mc Quarrie, mais à charge au professeur de construire et *« robotiser »* le modèle, notamment en créant les commandes utilisées par l'acteur Kenny Baker, installé à l'intérieur de R2D2. Tony Dyson a également travaillé pour le film MoonRaker de la série des James Bond, Superman 2 et Dragon Slayer, pour lequel il a créé un robot-dragon géant. Enfin, il a aussi construit des robots pour de grandes compagnies comme Sony, Philips ou encore Toshiba.

Hygiène des aliments

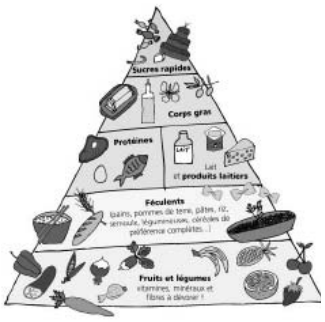

L'hygiène des aliments (aussi appelée innocuité ou sécurité sanitaire des aliments) comprend un certain nombre de bonnes pratiques à suivre lors de manipulation des aliments dans le but de prévenir des atteintes potentielles à la santé. Les aliments peuvent transmettre des maladies de personne à personne mais aussi servir de moyen de croissance à certaines bactéries (tant à la surface qu'à l'intérieur de l'aliment) qui peuvent provoquer des intoxications alimentaires. Les aliments non surveillés peuvent propager des maladies. Dès l'instant même de leur production jusqu'au moment de leur consommation, les aliments sont constamment exposés à de possibles contaminations tant par des agents naturels que par suite d'interventions humaines.

Escherichia coli, une des principales causes de la gastroentérite

Les aliments offrent un milieu de culture idéal pour la croissance de certains microorganismes, bactéries, spores, etc. Selon l'origine de leur présence dans les aliments, ceux-ci peuvent se diviser dans les structures internes de l'aliment, ou se

trouver incorporés dans l'aliment à la suite de processus de transformation ou manipulations.
Par rapport à la consommation des aliments par l'homme, les microorganismes peuvent être pathogènes, c'est-à-dire cause de maladies, ou altérants (saprophytes) de leur texture, saveur ou couleur. La période d'incubation de la plupart d'entre eux est brève : de deux à dix heures. Certains microorganismes ont une dose minimale infectante (DMI) basse et l'hygiène est l'unique garantie de pouvoir maintenir l'aliment dans de bonnes conditions.

Température

En règle générale, on doit observer les règles suivantes :

*À 5 °C les microorganismes sont en état de léthargie et leur croissance est inhibée. Certains microorganismes ne sont tués qu'à condition de les soumettre à une température inférieure à 3 °C maximum pendant trois jours (cela élimine les anisakis par exemple). Lorsque la température descend au-dessous de - 18 °C, les aliments ne doivent pas être conservés plus de quatre mois.
*Entre 5 °C et 60 °C (la température dépend de l'aliment), les microorganismes activent leur développement et se multiplient. Dans ce cas, les aliments doivent être consommés dans les 24 heures.
* Entre 65 °Cet 100 °C, la plupart des

microorganismes sont éliminés.

Maladies les plus communes

Pendant la digestion des aliments, l'acide chlorhydrique de l'estomac est capable d'éliminer de nombreuses bactéries, mais cela n'empêche pas le développement de certaines maladies chez l'homme telles la maladie infectieuse provoquée par des entérobactéries du genre Salmonelle, la shigellose, la listériose, la gastroentérite due à Escherichia coli, l'entérite causée par Yersinia enterocolitica, les diarrhées dues à Vibrio parahaemolyticus, les entérites causées par Campylobacter, les intoxications alimentaires aigües comme le botulisme (intoxication par les résidus de la bactérie Clostridium botulinum) et l'intoxication à staphylocoques, les intoxications chroniques causées par des champignons, les viroses transmises par des aliments comme l'hépatite de type A, etc.
Les microorganismes pathogènes prolifèrent de manière spécifique, certains croissent à basse température, d'autres ont besoin d'humidité, de chaleur, etc. Les précautions doivent être extrêmes

quand il s'agit de la production d'aliments en grandes quantités : industrie alimentaire. Dans ce cas, les processus d'élaboration et de transformation de l'aliment peuvent avoir divers degrés de susceptibilité d'être « contaminés ». Ces étapes du processus sont les « points critiques », qui constituent en général les points d'observation par les autorités publiques et d'extrême vigilance par les industriels de l'alimentation (Hopkins, 1997)

Hygiène en cuisine pour éviter l'intoxication alimentaire

En manquant de rigueur sur l'hygiène de notre cuisine, nos mauvaises habitudes font de cette pièce un nid de bactérie qui peut s'avérer dangereux pour la santé humaine, en provoquant des intoxications alimentaires. Pourtant, en respectant certaines règles basiques, on peut facilement écarter tout risque.
Un sondage réalisé par les soins de la Food Standards Agency en Angleterre démontre que 80 % des interrogés ont au moins une mauvaise habitude. Cette écrasante majorité confesse ne pas se

laver les mains avant de cuisiner (21 %) ou ramasser de la nourriture tombée par terre (29 %). Histoire d'éliminer tout risque d'intoxication alimentaire, retour sur les bonnes pratiques à avoir dans la cuisine avant, après et pendant la préparation de vos bons petits plats.

Lavez mains, torchons, ustensiles...

Vos mains : pensez-vous vraiment que ce soit une bonne idée de ne pas vous laver les mains, après avoir tenu la barre chaude et grasse du métro à l'heure de pointe ? Non, évidemment : lavez-les soigneusement au savon et à l'eau chaude avant de préparer quoi que ce soit, et relavez-les après avoir touché la poubelle ou caressé votre chien. Avis aux foodistas qui cuisinent en téléphonant : n'oubliez pas que votre téléphone compte parmi les objets les plus sales de votre quotidien !
* Votre frigo : il ne fait malheureusement pas assez froid pour que les bactéries de votre frigo soient détruites. Pour éviter tout risque, nettoyez-le régulièrement et désinfectez-le une fois par an avec un produit antibactérien.
* Vos torchons et serviettes : à ne pas les mélanger, comme le dit si bien le proverbe ! Gardez les serviettes pour vos mains et les torchons pour votre vaisselle. De la même manière, triez vos éponges et consacrez-en une à la vaisselle et l'autre au ménage. Et, évidemment, pensez à laver régulièrement vos torchons et à changer vos éponges, ces petits viviers de microbes.
*Votre planche à découper : ne faites pas l'impasse dessus, et lavez-la impérativement avant et après toute utilisation. Astuce : plongez la dans de l'eau portée à ébullition avec du liquide vaisselle.

Entretenez votre frigo

* Dates de péremption : 35 % des sondés concèdent ne pas regarder la date de péremption et juger la fraîcheur d'un produit à son odeur et à son aspect. S'il est vrai que manger un yaourt 24 heures après sa date limite de consommation a peu de chance de vous être fatal, n'oubliez pas que ces dates sont basées sur des tests scientifiques et servent tout de même à quelque chose !
* Température : assurez-vous que la température est en dessous de 5°C grâce à un thermomètre. Grâce à une bonne température, vous pouvez prévenir la formation de germes dangereux.
* Rangement : ne surchargez votre frigo pour laisser l'air circuler et garder ainsi la température optimale.
* Restes : inconditionnels des Tupperware, attention à ne pas les garder trop longtemps. À titre d'exemple, des pommes de terre se conservent 24 heures une fois cuites et froides.

Mesures d'hygiène en cuisinant

* Hygiène : travaillez sur une surface propre, avec des ustensiles propres et les mains propres. Ça peut sembler anodin, mais c'est pourtant primordial.

* Aliments : lavez-les un à un, précautionneusement. Pensez aux fruits et légumes bien-sûr, mais également à certains emballages, comme les boites de conserve, qui ont surement du parcourir un long chemin, rempli de bactéries avant d'arriver dans votre cuisine. Pareil pour les canettes, que vous vous apprêtez à porter à votre bouche…

* Cuisson : pas de panique cependant. Grâce à la cuisson, vous pouvez éliminer une bonne partie des microbes. En

ES SÉTIF

Geiger sur un siège éjectable

Eliminée au stade des quarts de final de la Coupe d'Algérie, l'ES Sétif se complique la tâche cette saison et l'entraîneur suisse Alain Geiger se trouve, désormais, sur une chaise éjectable.

PAR MOURAD SALHI

Les résultats obtenus par le champion d'Algérie en titre ne jouent pas en faveur de l'entraîneur suisse Alain Geiger. Ce dernier n'a jamais fait l'unanimité à Sétif. Cette élimination au stade des quarts de final n'a fait que compliquer la relation de cet entraîneur avec la direction du club. *« Le départ de Kheireddine Madoui a chamboulé tout le groupe. Avec lui il y avait un style de jeu spécial pour l'Entente. Geiger a tout changé, donc il faut s'attendre à tout ça. Le club ne manquait de rien mais les résultats ne sont pas vraiment suffisants. Le staff technique est appelé à trouver les solutions, surtout que l'équipe s'apprête à renouer avec la Ligue des champions d'Afrique »,* a indiqué le premier responsable du club, Hassan Hammar en l'occurrence. Le premier responsable à la barre technique de cette formation phare de la capitale des Hauts-Plateaux vit une forte pression. L'ES Sétif, habituée aux grands rendez-vous, est appelée à revoir ses cartes pour éviter de tout perdre cette saison. *« La coupe se joue sur de petits détails. Nous avons eu l'opportunité de se qualifier pour le prochain tour, mais nous n'avons pas su comment en profiter. Cela va nous coûter notre stabilité à quelques jours seulement du rendez-vous africain. Nous sommes appelés à éviter toute perturbation et se concentrer sur les prochaines échéances »*, a indiqué, de son côté, l'entraîneur suisse des Sétifiens, Alain Geiger.

La mission de cet entraîneur suisse ne s'annonce pas du tout facile. Lors de la prochaine sortie en Championnat, les gars d'Aïn Fouara vont se déplacer ce mardi à Blida pour affronter l'USM Blida. Cette rencontre qu'abritera le stade Brakni s'annonce décisive pour cet entraîneur. Le moindre faux pas pourra lui coûter très cher. Ce match avancé de la 22e journée du Championnat prévu ce mardi est très important pour les coéquipiers de Ziaya avant de se rendre au Congo pour affronter l'Etoile du Congo en match du deuxième tour de la Ligue des champions d'Afrique.

Le premier responsable à la barre technique reste le plus ciblé dans la maison sétifienne et la moindre erreur sera payée cash. Le technicien suisse Geiger est appelé à trouver la bonne formule qui lui évitera la porte de sortie avant la fin de cet exercice. Le coach Geiger doit remotiver ses troupes et préparer tel qu'il se doit les prochaines échéances. Les joueurs sont très affectés par cette élimination et cela pourra influencer très mal sur leur rendement. Une chose est sûre, la suite de la mission s'annonce très compliquée pour ce technicien. Avec des matchs à haute facture en championnat et les objectifs du club, à savoir une qualification pour la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, tout cela mettra plus de pression à l'entraîneur Alain Geiger. Ce dernier doit bien gérer cette situation difficile pour sauver sa tête.

M. S.

LIGUE 2 MOBILIS (22e JOURNÉE)

Le CA Batna rejoint l'Olympique Médéa en tête du classement

Le CA Batna a rejoint l'Olympique Médéa en tête du classement de la Ligue 2 Mobilis de football, en le battant vendredi (2-0) dans l'affiche de la 22e journée, au moment où l'OM Arzew est revenu avec une précieuse victoire de son déplacement chez la JSM Béjaïa (2-1), et qui vaudra probablement son pesant d'or dans la course au maintien. Djabali, déjà décisif la semaine dernière à El Eulma, où il avait offert une égalisation sur le fil au CAB (1-1), a surpris l'OM dès la 3e minute, avant que le fraîchement incorporé, Rebbouh, ne double la mise à la 70e, pour une victoire finale des Batnéens (2-0). la faveur de ce succès, les hommes de Rachid Bouarata (41 pts) partagent le fauteuil de leader avec leur adversaire du jour, en attendant le match de l'USM Bel Abbes (3e-39 pts) contre le CABBA mardi prochain. Cette 22e journée a été une des plus prolifiques en buts, avec une moyenne de trois réalisations par match, notamment, à Skikda, Chlef et au Khroub.

La JSM Skikda a dominé l'Amel Boussaâda (3-1), grâce à Tebbi (43') et un doublé de Remache aux 52' et 58', tandis que Tatem a ouvert les hostilités dès la 30e, mais sans que son équipe ne puisse préserver cet avantage au score. L'AS Khroub a été tenue en échec à domicile (2-2) par le MC Saïda. Djahel et Boulaïnine avaient marqué pour l'équipe locale, respectivement aux (56') et (89'), contre deux buts de Zouari (74') et Hanifi sur penalty à la 88e minute pour le Mouloudia. Outre le CAB, ayant rejoint l'OM en tête du classement, l'US Chaouia et l'OM Arzew ont également réussi de bonnes affaires, en remportant d'importantes victoires dans la course au maintien. Les Jaune et Noir d'Oum El-Bouaghi ont profité de l'avantage du terrain pour battre un autre ancien pensionnaire de l'élite, le MC El Eulma, grâce à une réalisation de Kriba (21'), au moment où l'OMA a réussi l'exploit du jour, en allant gagner (2-1) chez la JSM Béjaïa, un autre ancien pensionnaire de la Ligue 1. Les gars d'Arzew menaient même par (2-0), grâce à Soltani (60') et Aïssaoui (65'), avant que le club de Yemma Gouraya ne sauve l'honneur par Bouzera, à la 77e minute. Une nouvelle défaite des hommes de Ali Fergani qui confirme la passe difficile que traverse la JSMB désormais sous la menace de la relégation. Autre bonne affaire de cette 22e journée, la difficile mais précieuse victoire de l'ASO Chlef contre l'USMM Hadjout (2-1), qui le hisse provisoirement à la 4e place du classement, avec six points de retard sur l'USMBA (3e), qui accueillera le CA Bordj Bou Arréridj le 8 mars courant, en clôture de cette 22e journée. Les Chélifiens, qui menaient dès la (8') grâce à Semahi, se sont donnés une belle frayeur, en concédant l'égalisation de Benhammouda (72'). Mais dans un ultime sursaut d'orgueil, Kara a réussi à leur redonner l'avantage au (2-1) à l'ultime minute du temps additionnel (90'+4). Le dernier match au programme de cette journée, mettra aux prises mardi prochain le CRB Aïn Fekroun au Paradou AC, qui s'est fait éliminer vendredi, en quarts de finale de la Coupe d'Algérie, suite à sa défaite (2-0) contre le NA Hussein Dey. Un sérieux coup au moral des Pacistes qui devrait faire l'affaire du CRBAF dans sa quête de gagner, pour continuer à croire au maintien.

CIRCUIT INTERNATIONAL D'ALGER

L'Espagnol Rubio Jesus vainqueur au finish

Le cycliste espagnol Rubio Jesus de l'équipe émiratie Nasr-Dubai a remporté vendredi le circuit international d'Alger, première épreuve du Grand Tour d'Algérie cycliste (GTAC-2016), devant l'Algérien Bechlaghem Abderrahmane et l'Italien Wackerman Luca (Nasr-Dubai).

Le coureur espagnol a franchi la ligne d'arrivée de l'épreuve tracée autour du Ministère des Affaires étrangères, sur un parcours total de 105 km finalisé en 10 tours, dans le temps de 2h28:33, devant l'Algérien Bechlaghem (2h28:39) et l'Italien Wackerman(2h28:40).

Au total, 80 coureurs représentant 14 équipes dont six Algériennes, ont pris le départ du circuit international d'Alger dont le vainqueur final aura à récolter 40 points au classement UCI-Africa Tour.

Battus sur la ligne d'arrivée, les Algériens Mansouri Abderrahmane (Team Ooredoo) et Bechlaghem Abderrahmane de l'équipe nationale algérienne, méritent amplement la victoire finale, eux qui ont dominé la majeur partie de la course depuis son coup d'envoi. D'ailleurs, en arrivant au cinquième tour de l'épreuve, Mansouri Abderrahmane (Team Ooredoo), champion d'Algérie en titre et meilleur espoir algérien, a pris seul les commandes devant le Marocain Abelouache Essaid et l'Erythréen Areruya Joseph. L'Algérien, bien placé pour composter un billet qualificatif aux JO-2016, a continué ses efforts jusqu'au dernier tour avant d'être repris par le peloton qui roulait à vive allure.

Dans les trois derniers kilomètres de la course, l'Espagnol Rubio Jesus s'est détaché du peloton pour mener seul la fin de la course, laissant les poursuivants sans réaction.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (GOAL-BALL)

La sélection algérienne (hommes) ira à Rio

L'équipe nationale algérienne (hommes) de goal-ball s'est qualifiée pour les jeux Paralympiques (Rio-2016), en s'adjugeant le titre de champion d'Afrique face à l'Egypte 7-2, mi-temps 3-2, en finale disputée vendredi à la salle OMS de Staouéli (Alger). Super favoris pour le sacre final avant même l'entame de la compétition, le 29 février dernier, les Verts ont été au rendez-vous face à une redoutable sélection égyptienne qui a cru en ses chances jusqu'aux dernières secondes de la rencontre jouée sous le regard du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, et d'un précieux public venu soutenir son équipe nationale.

Ce titre africain, le 6e de l'histoire des coéquipiers du capitaine Mohamed Mokrane, permet à l'Algérie de se qualifier, pour la seconde fois de suite, aux jeux Paralympiques, après ceux de Londres-2012. Le coup d'envoi du circuit international d'Alger a été donné par Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, accompagnés par le Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh et le directeur général de la Protection civile, Mustapha El Hbiri.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l"administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
• Coordonner les relations de la société de gardiennage
• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
• disponible

Lieu de travail :
Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:
• Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
• Commercialiser la prestation transport logistique.
• Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
• Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités…)
• Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
• Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
• Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
• Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
• Reporting…

Capacités et expérience souhaitées:
• Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
• Formation en logistique internationale ou commerce internationale
• Au minimum 2 ans d'expérience
• Persévérance, bon relationnel
• Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:
• Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:
• Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
• Analyse financière régulière.
• Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
• Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
• Suivre les facturations, le recouvrement,
• Assurer le reporting mensuel/budget,
• Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
• Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
• Autoriser le paiement des fournisseurs
• Suivi de la gestion des stocks

Profil :
Expérience requise
• Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
• Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis
• Licence en finances

Compétences
• Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
• Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
• Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
• Très bonnes connaissances en finances
• D'excellentes compétences interpersonnelles
• Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
• Aptitude aux présentations fréquentes
• Aptitudes à la communication verbale et écrite,
• Capacités de définir des priorités et respecter les délais
• Très bon sens de l'organisation,
• Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
• Excellent niveau dans la résolution des problèmes
• Compétences en informatique

Lieu de travail principal :
• Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Poulet farci aux vermicelles

Ingrédients :
1 poulet
100 g de vermicelles
1 oignon haché
4 gousses d'ail
2 c. à soupe de beurre salé
1 bouquet de persil et de coriandre hachés
Le jus d1/2 citron
1 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à café de gingembre
Poivre, safran
100 g de fromage
Préparation :
Mettre l'eau dans une casserole, porter à ébullition et tremper les vermicelles dans l'eau chaude jusqu'à ce qu'ils soient ramollis, les égoutter.
Mettre dans une assiette le jus de citron, le persil et la coriandre hachés, l'ail haché, le gingembre, le safran, le sel, l'huile d'olive, bien mélanger, prélever une c. à soupe de ce mélange pour la farce, enduire le poulet bien nettoyer et laver de l'intérieur et l'extérieur avec ce mélange et laisser mariner pendant 20 minutes.
Mettre dans un saladier le vermicelle égoutté, la cuillère à soupe de mélange réservé, l'oignon haché, 1 c. à soupe de beurre salé, sel, bien mélanger.
Farcir le poulet avec cette préparation, brider l'ouverture avec le fil de cuisine.
Remplir la marmite du couscoussier de 3 litres d'eau et porter à ébullition et placer le poulet dans le haut du couscoussier, la poitrine de poulet en bas, couvrir avec papier sulfurisé et laisser cuire à la vapeur pendant 2 heures.
Mettre le poulet cuit dans un plat à four et l'enduire bien avec le reste de beurre salé et faire dorer de tous les côtés dans un four moyennement chaud.
Parsemer de fromage râpé.

Jus de légumes

Ingrédients :
1 pomme de terre
1 betterave rouge
2 carottes
2 tranches d'ananas
1 citron
2kg d'oranges
Sucre selon goût
Préparation :
Laver et éplucher les carottes, la pomme de terre et la betterave. Les couper en morceaux.
Faire cuire dans une casserole à l'eau bouillante pendant 20 min. égoutter et laisser refroidir.
Presser les oranges et le citron. Mixer les morceaux de pomme de terre, de carotte et de betterave avec le jus d'oranges et de citron, les tranches d'ananas, ajouter le

UN PRODUIT NATUREL AU SERVICE DE VOTRE BEAUTÉ

Bienfaits du vinaigre pour les cheveux

Le vinaigre n'est pas seulement utilisé pour purifier l'eau ou assaisonner les salades, il peut être d'un apport essentiel pour la beauté de votre chevelure.

Déjà utilisé chez les Grecs et les Romains aussi bien comme base de boisson rafraîchissante que comme condiment, le vinaigre est un produit naturel courant qui regorge d'une multitude d'éléments qui le définisse tel un produit miracle pour rendre votre chevelure plus souple et étincelante en un clin d'œil.

En effet, le vinaigre peut redonner vie et éclat à votre chevelure surtout avec ce qu'endurent nos cheveux comme agressions -qu'elles soient naturelles (soleil, mer, piscine, eau calcaire) ou pas (tabac, pollution, stress, déséquilibre hormonal...)

Les vertus du vinaigre

Voici quelques bonnes raisons pour adopter le vinaigre dans votre vie quotidienne :

- Le vinaigre resserre les écailles des cheveux qui paraissent plus brillants et plus éclatants de santé !

-Il permet de resserrer les écailles du cheveu afin de retrouver son éclat naturel.

-Il permet de préserver la couleur (naturelle soit elle ou non) en retenant les pigments.

-Il permet de restaurer un PH sain et équilibré au cuir chevelu.

-Il permet d'apporter un véritable coup d'éclat.

-Il débarrasse le cuir chevelu des désagréables pellicules.

-Il permet également d'apaiser les éventuelles démangeaisons.

-Il est astringent et tonifiant.

-Il est réputé pour faire briller les cheveux et faciliter le démêlage.

-Il est conseillé pour tout type de cheveux (gras, secs, normaux…)

Il est économique.

Ce qu'il vous faut

1/4 de verre de vinaigre
1/2 litre d'eau douce.
Une bouteille d'eau.

Comment faire

-Versez 1/2 litre d'eau dans la bouteille et ajoutez le vinaigre.

-Lavez vos cheveux comme d'habitude avec votre shampooing habituel.

-Lors du rinçage de vos cheveux à l'eau tiède, ajoutez un peu de vinaigre dans l'eau de rinçage.

- Pour le parfumer, ajoutez dans votre bouteille un peu de jus de citron ou d'orange.

-Enfin enroulez vos cheveux dans une serviette pour que l'excès d'eau soit absorbé au lieu de les frotter, ça les agresse et vous risquez d'avoir des pointes fourchues.

LES VITAMINES

Mode de conservation

Conservez les vitamines à la cuisson, poêle, eau bouillante, vapeur, micro-ondes, mais aussi à la récolte, à l'achat, à la maison et à la préparation.

Á la récolte : les produits parfaitement mûrs sont les plus riches en vitamines. Il existe quelques exceptions : la tomate verte est plus riche en vitamine C que la tomate rouge.

Á l'achat : la teneur en vitamine des fruits et légumes diminue après la récolte. Savez-vous qu'en 48 h, certains aliments perdent la moitié de leur vitamine C. La fraîcheur prime sur l'origine : mieux vaut acheter un brocoli bien ferme qu'un brocoli biologique qui a été récolté il y a 6 jours.

Á la maison : l'air et la lumière sont les ennemis des vitamines. Ranger vos légumes et fruits dans des emballages étanches, à l'ombre et au frais. Même dans le compartiment réservé de votre réfrigérateur, la perte en vitamine se poursuit plus lentement, mais inexorablement.

Á la préparation : La plupart des vitamines étant solubles dans l'eau, évitez de faire tremper salade et autres légumes : lavez-les rapidement sous un filet d'eau ou avec un peu d'eau vinaigrée en les brassant de la main. Les vitamines étant sensibles à l'oxygène : ne préparez pas les jus de fruits à l'avance et ne les laissez pas attendre à l'air.

Á la cuisson : La chaleur est le principal ennemi des vitamines. Plus elle est intense, plus elle est prolongée et plus la destruction est importante : elle peut aller jusqu'à 95% pour les vitamines les plus fragiles (C et B1). La cuisson à l'eau est particulièrement préjudiciable, car elle ajoute à la destruction par la chaleur la dissolution des vitamines dans l'eau … que l'on jette. Évitez aussi de découper en tout petits morceaux vos légumes à cuire dans l'eau.

Á la vapeur : les aliments cuits à la vapeur doivent être découpés en morceaux de taille indentique afin de cuire en même temps, mettre des carottes et rajouter un peu plus tard des brocolis car leur cuisson est plus rapide. Ne récupérer l'eau de cuisson que si il s'agit de légumes biologiques. (Traces de pesticide dans l'eau de cuisson avec les autres légumes).

Au micro-ondes : Avantages : cuisson sans corps gras, rapide, simplicité d'utilisation, très pratique pour décongeler. Mais un aliment cuit ainsi est un aliment dévitalisé, dont la structure est profondément modifiée, la fréquence de ces micro-ondes est de 2450 MHz, ce qui signifie que les molécules de l'aliment sont agitées par une vibration changeant de polarité 2.450.000.000 de fois en une seule seconde ! De quoi bouleverser l'organisation et les propriétés intimes de l'aliment.

Trucs et astuces

Soulager des dents sensibles

Pour calmer les dents sensibles causées par des fruits acides, mettez beaucoup de bicarbonate de soude dessus pendant une minute puis rincer vos fruits.

Utiliser un fond de mascara

Lorsqu'une bouteille de mascara semble finie, passez-la sous l'eau chaude quelques secondes pour prolonger sa durée de vie.

Une peau plus douce

Mettez deux c. à soupe de bicarbonate de soude dans l'eau de votre bain, cela rendra votre peau plus douce.

Contre les yeux cernés

Allongez-vous et posez des

Mots Fléchés N°2007

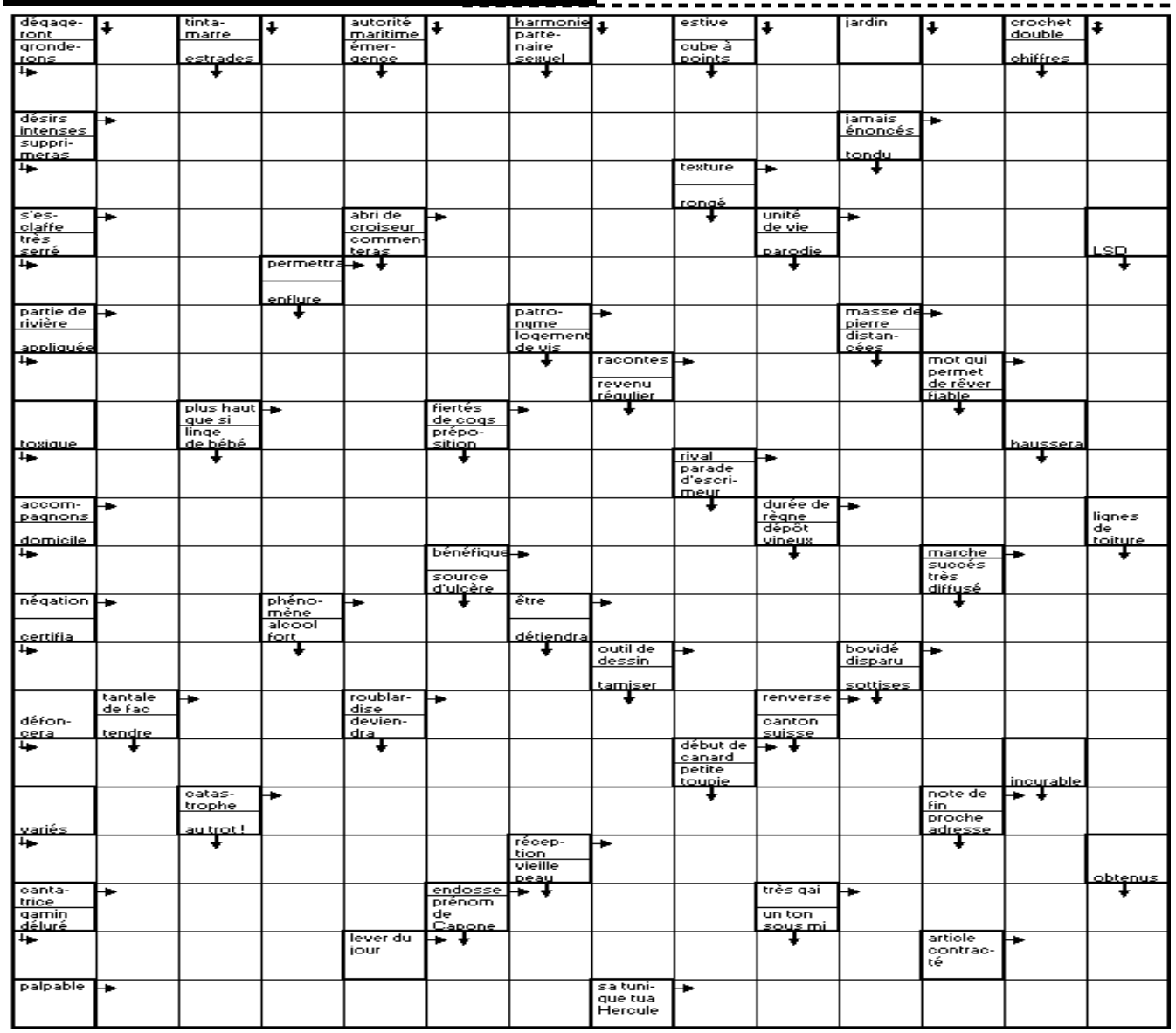

SUDOKU N°2007

			1	7		6		5
	6		9				1	
						3	2	
3					6			
4		7	8		1	2		6
			3					1
	4	8						
	3				7		5	
5		1		9	3			

SOLUTION SUDOKU N°2006

1	4	5	7	2	6	9	8	3
8	9	2	3	5	1	4	7	6
5	8	3	4	1	7	2	6	9
4	2	1	6	9	3	8	5	7
6	7	9	5	8	2	3	1	4
2	5	6	9	7	4	1	3	8
9	3	8	1	6	5	7	4	2
7	1	4	2	3	8	6	9	5

SOLUTIONS MOTS FLECHES 2006

■ G ■ E ■ O ■ O ■ D ■ O ■ R
H A L L E B A R D E ■ P I E
■ L I A N E ■ G O S P E L S
A V E R T I R A S ■ A R E S
■ A N G E ■ I N E R T E ■ A
I N S I S T A I S ■ R E T S
■ I ■ R ■ A I S ■ C E ■ A S
I S L A M I S E R A ■ D U E
■ A I S E E ■ R O S A I R E
P I S ■ U S T E N S I L E ■
■ ■ T U B ■ O N D U L E ■ P
S C E L L A I T ■ R E T R O
■ R ■ T E S T ■ V E S T E S
D E M I ■ S U B I S ■ A L E
■ D E M E U R E R ■ U N I ■
B I G A R R E R A S ■ T E T
■ T O T ■ A ■ E G A R E R A
F E T U S ■ A T E M I S ■ N
■ R ■ M O T O ■ S E T ■ O C
L A D ■ T A U X ■ D E G R E
■ S O U S U T I L I S E E S

La queue du lézard, organe moteur pour sauter

Lorsqu'un lézard agite sa queue en sautant d'un rocher à un autre, ce n'est pas pour l'épate, mais pour éviter de se fracasser sur la paroi. Une équipe de chercheurs de l'université de Californie a montré le rôle primordial et actif de cet appendice dans le contrôle de la stabilité des sauts du Agama agama, un lézard qui apprécie les climats semi-désertiques.

Cette petite bête de 70 grammes a été contrainte d'effectuer, sous l'œil des caméras rapides des chercheurs, des sauts d'une marche à une autre, plus haute et éloignée de la première. En outre, pour forcer le reptile à effectuer différents sauts, la surface d'envol était plus ou moins glissante. Verdict : c'est bien grâce au mouvement de sa queue que l'animal parvient à éviter la gamelle humiliante. Il use plus précisément d'un vieux principe de mécanique, la conservation du moment cinétique. C'est ce qui permet au funambule de tenir en équilibre avec une perche : l'inclinaison de la perche compensant celle du corps. Pour le lézard, quand il se sent piquer du nez en l'air, il remonte sa queue.

Et dans le cas contraire, il l'abaisse. Il garde ainsi une inclinaison de son corps constante et correcte pendant son saut. Le corps d'un Agama agama s'incline ainsi 72 % de moins que celui d'un lézard sans queue. *"Il y avait déjà des observations du rôle de la queue dans le saut, mais ce résultat le quantifie pour la première fois et en propose un modèle"*, précise Vincent Bels, du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Les chercheurs, qui ont publié leur résultat en ligne dans *Nature* ont été plus loin en testant leur théorie sur un jouet doté d'une queue passive ou active et lancé sur un tremplin. Avec une queue rigide, le robot pique du nez, tandis que celui à queue active garde son inclinaison initiale. Armée de ces conclusions, l'équipe américaine a calculé qu'un petit dinosaure du genre Velociraptor avait une morphologie (et une queue !) propice à des sauts plus acrobatiques que ceux d'Agama agama lui permettant de sauter au cou de ses proies. De quoi peut-être réviser le rôle de la queue dans la survie des espèces et leur évolution.

45 ans : le début du déclin des capacités cognitives ?

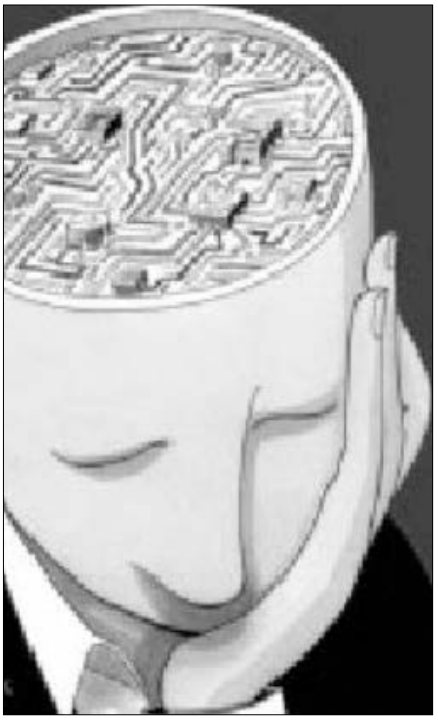

Selon une étude menée par l'Inserm et l'University College de Londres, les capacités cognitives de l'homme commenceraient à décliner dès l'âge de 45 ans.

S'il est communément admis que les performances cognitives déclinent avec l'âge, la date du début de ce déclin est controversé. Des études récentes avaient écarté que le phénomène puisse commencer avant 60 ans, mais de nouvelles études établissent plutôt que cette dégradation débuterait bien avant. *"Notre capacité à raisonner et à comprendre commence à décliner dès l'âge de 45 ans"*, écrit l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) dans un communiqué qui accompagne la parution d'un article dans le *British Medical Journal (BMJ)*.

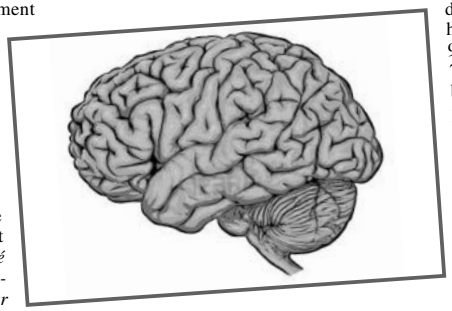

Cette assertion s'appuie sur les résultats des tests de mémoire, de vocabulaire, de raisonnement et d'expression orale qui ont été réalisés sur 5.198 hommes et 2.192 femmes âgés de 45 à 70 ans. Suivis médicalement sur dix années et basée sur des tests individuels, les personnes étudiées "*montrent que les performances cognitives (sauf pour les tests de vocabulaire) déclinent avec l'âge et ce d'autant plus rapidement que les gens sont plus âgés*" écrit l'Inserm.

En 10 ans, les performances en termes de raisonnement ont décliné de 3,6 % pour les hommes de 45 à 49 ans, et de 9,6 % pour ceux âgés de 65 à 70 ans. Chez les femmes, la baisse est identique (-3,6 %) pour la première tranche d'âge mais moins marquée (-7,4 %) pour la seconde, rapporte l'AFP.

Selon Archana Singh-Manoux qui a dirigé l'équipe de l'Inserm ayant réalisé l'étude, il est important de "déterminer l'âge auquel le déclin cognitif commence" parce qu'il est "*probablement plus efficace*" d'agir "*dès le début du déclin*", avec notamment des médicaments, *"pour changer les trajectoires du vieillissement cognitif"*.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

PREMIER MICROPHONE

Inventeur : **Emile Berliner**
Date : **1877** Lieu : **Allemagne**

Le premier microphone a vu le jour grâce à Emile Berliner qui découvre que le premier téléphone de Bell avait un bon récepteur mais un mauvais transmetteur. Il décida dès lors de se mettre au travail dans son appartement qu'il avait transformé en laboratoire. Le 4 juin 1877 son microphone est brevetée. Trois mois plus tard, la compagnie Bell téléphone à Berliner pour lui offrir une somme d'argent et un salaire en échange de son invention.

LES SIMPSON

22h35 W9

En revenant des sports d'hiver, les Simpson sont pris dans un embouteillage. Alors qu'Homer ronge son frein, ses enfants passent le temps en jouant avec un appareil bruyant. Perdant ses nerfs à cause du bruit, Homer quitte la route et plonge sa voiture, et sa famille, dans un lac gelé. Les Simpson sont sauvés par Cletus, un campagnard attardé. Alors que Homer sympathise avec Cletus parce qu'il distille de l'alcool, Lisa rencontre des adolescentes qui pratiquent la sorcellerie et l'invitent à les rejoindre. Mais le chef Wiggum arrête les jeunes filles, accusées d'avoir rendus aveugles des citoyens de Springfield. Lisa se propose pour les défendre lors du procès...

LA FOLLE HISTOIRE DES STARS DES ANNÉES 80

22h35 8

Décennie de toutes les folies, les années 1980 ont été marquées par des tubes aux mélodies entraînantes qui ont rendu célèbres leur(s) interprète(s), parfois grâce à une seule chanson. Un engouement qui reste intact, confirmé par les concerts de la tournée « Stars 80 » devenue un véritable phénomène, et qui a aussi intéressé le cinéma avec « Stars 80, le film ». Le coproducteur et coréalisateur Thomas Langmann ainsi que le comédien Patrick Timsit reviennent sur les secrets de tournage du premier volet et livrent les confidences du prochain, en préparation. Le documentaire évoque également le succès de la tournée avec les interventions de Lio, Emile & Images, Julie Pietri, Jean-Pierre Mader, Patrick Hernandez, Sloane, François Feldman, Cookie Dingler ou encore Début de soirée.

LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE

23h05 2

Patrick Sébastien revient pour une soirée riche en performances plus spectaculaires les unes que les autres. A ses côtés, ont répondu présent Kad Merad, le parrain de l'émission, Marc Jolivet, Anthony Delon, Paul Belmondo, Virginie Hocq, Christian Jeanpierre, Catherine Laborde, Axelle Laffont, Patrick Bosso, Philippe Saint-André et Anne Richard. Au programme, de nombreux numéros comme les acrobaties de « Varekai », le nouveau spectacle du Cirque du Soleil, les grandes illusions d'Alexis Arts, le fouet de Pavlov's, la magie du duo comique Gamarjobat, le close-up de Bernard Bilis, les diabolos de Chu Chuan Ho. Sans oublier Enzo Weyne, qui présente « La Chaise », et le trio Trampwall de Spicy Circus.

COMMISSAIRE LAVIOLETTE - LE CRIME DE CÉSAR

20h35 3

César Imbert est riche, puissant et redouté de tous. Ce notable, mari et père de famille indigne n'a qu'un objectif : devenir sénateur. Jusqu'à ce que le commissaire Laviolette apprenne par son ami, le jeune juge Tardieu, que l'ambitieux César s'est suicidé le jour même où il avait invité tout le gratin de la région pour fêter son anniversaire. Pour les enquêteurs, cette mort soudaine serait suspecte. Alors que l'adjudant de gendarmerie Joubert enchaîne les fausses pistes, le criminel commet d'autres meurtres.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'HISTOIRE CACHÉE DE LA GRANDE MURAILLE DE CHINE

22h30 arte

La face cachée du plus grand monument construit sur Terre est dévoilée. Composé de grosses briques et d'un mortier à base de riz gluant, ce système de défense a résisté jusqu'à aujourd'hui aux attaques et aux tremblements de terre. S'appuyant sur des technologies de pointe (imagerie par satellite et par drones équipés de caméras à 360°, modélisation en 3D), une étude récente a déterminé sa longueur totale : 21 000 kilomètres de ramifications !

ON N'EST PAS QUE DES COBAYES !

20h45 4

Peut-on planer comme un aigle ? Les cobayes étudient les techniques de vol propres aux rapaces. Vincent s'élance en parapente du sommet des montagnes alpines et observe ces exceptionnels oiseaux carnivores qui se servent des courants d'air • Peut-on vraiment charmer un serpent ? Avant de tester la fascination qu'exerce le son de la flûte sur ce reptile, David s'intéresse à l'ouïe des couleuvres. De son côté, Vincent fait face à un cobra, impressionnante espèce capable de se dresser • Défi : retomber sur ses pattes comme un chat. Grâce aux techniques de décélération du GIGN et avec l'aide d'un champion de trampoline, les cobayes vont jouer les acrobates.

NCIS : LOS ANGELES

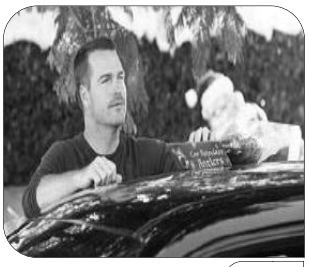

20h50 M6

Alors que Noël approche, l'équipe du NCIS doit enquêter sur la mort inexpliquée de Jason Lam. Surveillé depuis peu par la Sécurité nationale, il était suspecté d'être un espion pour le compte de la République populaire démocratique de Corée. Mike Hobbs, un repris de justice qui vient d'être libéré de prison, pourrait être lié à cette sombre affaire. Callen et Sam vont trouver Hobbs pendant que Kensi et Deeks retournent sur la scène de crime.

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX - EPISODE 6

22h35 TF1

Pour cette sixième soirée d'auditions à l'aveugle, Mika, Florent Pagny, Garou et Zazie reçoivent de nouveaux talents. Accompagnés par un orchestre live, ces derniers viennent tour à tour se présenter sur scène pour interpréter une reprise. A l'inverse des télé-crochets concurrents, ils n'ont que leur voix pour convaincre les quatre coachs, qui leur font dos. Si un seul se retourne, le candidat rejoint automatiquement son équipe. S'ils sont plusieurs, c'est alors à lui de choisir celle qu'il souhaite intégrer, quitte à se faire désirer... Ponctuellement, certains chanteurs effectuent leur prestation cachés derrière un immense voile, permettant ainsi aux téléspectateurs de les juger dans les mêmes conditions que les coachs.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71 28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Jessica Alba

une femme parfaite au défilé Christian Dior

Jessica Alba a honoré le défilé Christian Dior par sa présence. Sophistiquée et classe, la businesswoman était au top !

Gisele Bündchen

met l'Onu à ses pieds !

Le superbe top a fait des émules à New York.Élégante où qu'elle soit. Gisele Bündchen, fervente militante pour la préservation de notre Terre, a fait un passage remarqué aux Nations unies. La bombe brésilienne était invitée au siège de l'Onu jeudi 4 mars. Au programme, une conférence spéciale organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage.

Kate Middleton

sa secrète beauté révélée !

Depuis son mariage avec le prince William en 2010, Kate Middleton est devenue l'une des femmes les plus en vue de la planète. La belle brune est désormais admirée par des millions de personnes pour son sens du style irréprochable mais aussi pour sa beauté. Interviewé par le magazine "People" cette semaine, le coiffeur de la duchesse de Cambridge, Richard Ward, a levé le voile sur ses secrets beauté.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 2725 | dimanche 6 mars 2016

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers. 0550.18.37.57

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION DES POPULATIONS EN AFRIQUE

BIENTÔT UN OUTIL DE SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'Indice africain de développement social (IADS) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) va désormais couvrir 45 pays du continent.

Lancé dans cinq pays pilotes (Cameroun, Kenya, Maroc, Sénégal et Zambie) l'IADS a pour objectif de contribuer à rendre la croissance africaine inclusive en assurant le suivi des progrès effectués dans la lutte contre l'exclusion des populations, a rappelé la chargée des affaires économiques à la division des politiques de développement social de la CEA, Iris Macculi, à l'occasion du la 31e session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) du bureau de la CEA en Afrique du Nord.

L'IADS a été mis au point par la division des politiques de développement social de la CEA, en réponse à une demande spéciale des Etats africains- formulée au cours de la deuxième session du Comité du développement humain et social en 2011- qui voulaient un indicateur de l'exclusion sociale propre à l'Afrique. *"Il ne s'agit pas de remplacer l'indice de développement humain des Nations Unis, mais de le compléter"*, a-t-elle précisé.

L'IADS adopte une approche de cycle de vie pour évaluer le degré de l'exclusion selon six aspects fondamentaux du bien-être.

Il s'agit notamment de la survie, la santé, l'éducation, l'emploi, la productivité et une vie décente. Il mesure ainsi le cycle de l'exclusion humaine depuis la naissance jusqu'au troisième âge.

Pour Iris Macculi, l'Indice n'a pas vocation faire du ranking pour les pays concernés, mais adaptable aux défis spécifiques à chaque pays.

Il vise à mesurer l'impact des politiques publiques notamment au niveau sous-national pour reproduire celle qui ont contribué à réduire l'exclusion des populations. *"C'est une sorte de boussole qui permet d'élaborer une cartographie des politiques publiques efficientes"*, a-t-elle résumé.

ÉTABLI SCIENTIFIQUEMENT

Lien entre Zika et la microcéphalie du foetus

Zika attaque et détruit des cellules cérébrales humaines en développement, ont démontré des chercheurs en laboratoire, établissant la première preuve scientifique d'un lien entre ce virus et la microcéphalie du foetus, selon une étude publiée avant-hier.

Jusqu'alors, cette relation de cause à effet n'avait pas été prouvée scientifiquement. Le virus était cependant fortement soupçonné d'être à l'origine de nombreux cas de microcéphalies, observés en particulier au Brésil.

Cette malformation, grave et irréversible, se caractérise par une taille anormalement petite du crâne et du cerveau des nouveau-nés.

L'Organisation mondiale de la santé s'attend à une propagation "explosive" de cas de Zika dans les Amériques, avec 3 à 4 millions de contaminations cette année. Pays le plus touché par l'épidémie, le Brésil compte déjà plus d'un million et demi de cas de Zika depuis 2015, et 583 cas de microcéphalie y ont été confirmés depuis octobre 2015, soit quatre fois plus que la moyenne annuelle historique.

Début février, l'Organisation avait estimé qu'un possible lien entre Zika et l'explosion des cas de microcéphalie constituait *"une urgence de santé publique de portée internationale"*.

Les chercheurs ont travaillé avec des cellules souches humaines cultivées in-vitro, et leur résultat a été publié dans la revue américaine *Cell Stem Cell*.

Ils ont déterminé que le virus infecte de façon sélective les cellules souches qui forment le cortex cérébral les empêchant de se diviser normalement pour former de nouvelles cellules ce qui entraîne leur destruction.

"Les études menées sur des foetus et des nouveaux-nés atteints de microcéphalie dans les zones géographiques touchées par l'infection de Zika, avaient mis en évidence des anomalies dans le cortex et le virus avait aussi été découvert dans des tissus foetaux", relève dans un communiqué Guo-li Ming, professeur de neurologie à L'Institut d'ingénierie cellulaire à l'Université John Hopkins dans le Maryland, co-auteur de cette étude.

En dehors du foetus, le Zika lui-même ne présente pas de danger, provoquant dans le pire des cas des symptômes de rhume ou de légère grippe, passant même parfois inaperçu.

Mais avec sa propagation rapide dans plus d'une quarantaine de pays, surtout l'Amérique du Sud et les Caraïbes, on le suspecte d'être responsable du nombre inhabituellement élevé des cas de microcéphalie et d'autres syndromes graves, en particulier le syndrome de Guillain-Barré qui attaque le système nerveux.

En outre, de récents cas suggèrent, que le virus qui se transmet principalement par la piqure d'un moustique, peut également être transmis par voie sexuelle.

INSTITUT CERVANTÈS

Un centre à Tindouf

L'Institut Cervantès compte ouvrir une annexe à Tindouf. Une information donné la fin de la semaine dernière par le secrétaire général de l'Institut Cervantès à Madrid, Rafael Rodriguez Ponga en visite en Algérie à l'occasion du 400e anniversaire de la mort du célèbre écrivain espagnol.

Rappelant que l'institution qu'il dirige était présente dans trois villes algériennes à savoir Alger, Oran, et Mostganem, M. Rodriguez Ponga, annonce que l'ouverture d'un autre centre à Tindouf était sérieusement envisagée vu le nombre d'hispanophones implantés dans la région.

Il s'agit essentiellement des réfugiés sahraouis qui ont trouvé refuge dans ces camps de Tindouf dès le début 1976.

Le Sahara occidental, avant sa colonisation par le Maroc, a été administré par l'Espagne de 1884 au retrait de 1975.

Aussi, il est naturel que Rodriguez Ponga explique le choix de Tindouf par la présence d'une population hispanophone qui renforce sa conviction sur l'utilité de cette démarche.

"Dans cette région, beaucoup de personnes parlent la langue espagnole. Nous croyons qu'il est possible de faire des études sur la culture et la langue espagnoles au centre universitaire de Tindouf", a-t-il encore précisé.

JEUX OLYMPIQUES DE RIO

47% des billets vendus

Quelque 47% des billets pour les Jeux olympiques de Rio, prévus du 5 au 21 août, ont été vendus pour un montant de 194 millions de dollars, ont indiqué les organisateurs, affirmant que les billets pour les événements premium et pour la cérémonie d'ouverture "ont quasiment tous été vendus".

"Quelque 47% des billets ont été vendus à ce jour, représentant la somme de 194 millions de dollars", a déclaré devant la presse Mario Andrada, directeur de la communication de Rio-2016, à Lausanne à l'issue d'une commission exécutive du CIO.

"Nous sommes à 74% de l'objectif de vente en termes de chiffre d'affaires", a-t-il, par ailleurs, ajouté.

Le président du comité organisateur, Carlos Nuzman, présentait devant les membres de la commission exécutive et le président Thomas Bach un point d'étape avant les Jeux dont la préparation a été perturbée par la crise politique et économique qui touche le pays et par l'épidémie du virus Zika.

Les membres du CIO "estiment que nous sommes bien partis pour organiser des Jeux qui connaîtront un grand succès", a assuré M. Nuzman.

"Nous leur avons expliqué que le métro de Rio serait prêt, ce que le gouverneur de l'Etat de Rio a indiqué la semaine dernière", a-t-il ajouté.

Concernant le virus Zika, Margaret Chan "la directrice exécutive de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est venue à Brasilia, a rencontré la présidente Dilma (Rousseff) et s'est voulue rassurante, nous sommes donc confiants", a dit M. Nuzman.